



Revue de la Fondation de la France Libre – Septembre 2009 – Numéro spécial

L'appel du 18 juin 1940

du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945

Dossier pédagogique préparatoire





• Portrait du général de Gaulle au micro pendant la guerre.

• Attaque de Français libres dans le désert.



• La Roselys et l'Aconit, corvettes des Forces navales françaises libres, en patrouille.



• Des pilotes du groupe de chasse Alsace devant un Spitfire MK V avant un départ en mission, à l'automne 1944.



• Des maquisards en France occupée.



• Émission radio résistance – Émission clandestine, sous la protection d'un guetteur.



• Défilé de la victoire au pied de l'Arc de triomphe, à Paris, le 18 juin 1945.

Revue de la Fo

L'a

du gé

Dossier péda

et son impact sur l'histoire en 1945

Préface

« L'appel du 18 juin et son impact »

Pour le soixante-dixième anniversaire, en 2010, de l'appel du 18 juin, le concours de la Résistance et de la Déportation a retenu d'évidence ce sujet :

« L'appel du 18 juin et son impact jusqu'en 1945 ».

Analysons l'Appel. Dès la demande d'armistice, sans attendre, sachant bien que ceux qui viennent de prendre la direction du pays, Pétain, Weygand, Darlan, vont vers la capitulation, le général de Gaulle appelle à poursuivre le combat aux côtés de notre allié, la Grande-Bretagne.

Il souligne d'abord que nous avons subi une défaite militaire. C'est la vérité et c'est le bon sens, alors que ceux qui ont choisi la voie de la trahison essaient de rejeter la défaite sur le peuple français qui serait, selon eux, entré en décadence ! Or, s'il est compliqué de sortir un peuple de la décadence, pour effacer une défaite militaire il suffit – certes ce n'est pas rien, mais c'est toujours possible - de remporter une victoire militaire.

Aussi bien, dans l'Appel, de Gaulle demande-t-il aux Français de poursuivre le combat et donc de le rejoindre.

Mais son objectif ne se limite pas à constituer une force armée autour de lui. Il lance un appel à tout le peuple de France « *La flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas !* ». Et le 20 novembre, de façon prémonitoire, il affirmait : « *Nous-mêmes, les Français libres, nous avons le glorieux devoir et la suprême dignité d'être l'âme de la Résistance nationale* ».

Quel fut donc, puisque c'est le sujet, l'impact de l'Appel ?

Tout d'abord la formation des Forces françaises libres qui s'illustreront les armes à la main : sur terre avec la gloire de

Bir Hakeim, sur mer avec les convois dans l'Atlantique Nord et par exemple la corvette *Aconit* coulant en quelques heures deux sous-marins allemands, dans les airs avec l'escadrille Normandie Niemen et ses quarante-trois pilotes tombés en combat aérien.

Mais, dès le 18 juin, dans l'esprit du général de Gaulle, il fallait rallier notre Empire. L'Appel eut un impact avec, à l'été 1940, le ralliement de Félix Éboué et de toute l'Afrique équatoriale, de nos possessions du Pacifique, de nos comptoirs de l'Inde.

Ainsi de Gaulle fut-il, non seulement un chef militaire, mais, puisqu'il avait sauvé notre honneur, le responsable du destin de la France, comme il put l'annoncer dans sa déclaration de Brazzaville du 27 octobre 1940. Oui, la France existait de nouveau et allait compter aux yeux des Alliés, avec, à sa tête, un homme qui réunira sous son autorité toutes les forces au combat, les FFL, puis l'armée d'Afrique et toute la Résistance.

Résultat : la libération de Paris « par son peuple et avec le concours des armées de la France » ; la France, cinq ans plus tôt vaincue, signataire de la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945 ; nos forces tenant une zone d'occupation en Allemagne ; la France reconnue à l'ONU comme l'une des cinq grandes puissances du monde.

Ce concours de la Résistance et de la Déportation sur l'impact de l'appel du 18 juin sera riche d'enseignements pour la jeune génération.

Yves Guéna
Président de la Fondation de la France Libre



* les mots et les sigles suivis d'un astérisque font l'objet d'une définition dans le glossaire, p. 51.

Crédits photographiques • Bibliothèque de documentation internationale et contemporaine p. 40 • Coll. ECPA-D pp. 2, 6, 7, 8, 9, 26, 46, 47 • Coll. Imperial War Museum pp. 25, 36 • Coll. de l'Amicale de la 1^{re} DFL p. 29 • Coll. Musée Curie p. 27 • Coll. Musée de l'ordre de la Libération pp. 2, 14, 19, 20, 28, 30, 31, 34, 35, 41, 45, 48, 50, 51 • Coll. personnelle pp. 3, 25 • Coll. Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne pp. 38, 39 • Coll. Service historique de la Défense pp. 2, 23, 35 • DR p. 24, 32 • Fondation de la Résistance p. 48 • Fonds documentaire de la Fondation Charles de Gaulle pp. 11, 12, 13, 15, 18, 21, 33, 44 • Fonds documentaire de la Fondation de la France Libre pp. 28, 32, 33 • Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – Musée Jean Moulin (Ville de Paris) pp. 16, 42 • Photographie Frantz Malassis p. 49 • Coll. Musée de La Poste, Paris / La Poste p. 49 •



Sommaire

Préface	3
■ Preamble : le contexte de la défaite de mai-juin 1940	6
■ Première partie : l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle : un refus de la défaite	10
<i>L'homme du 18 juin</i>	12
<i>La journée du 18 juin 1940...</i>	14
<i>Le refus de la défaite</i>	16
<i>La diffusion immédiate de l'Appel</i>	18
<i>Différents textes de l'Appel</i>	20
<i>Fiche méthodologique : Comment exploiter un document</i>	22
■ Deuxième partie : les engagements dans la France Libre à la suite de l'Appel	24
<i>Les civils</i>	26
<i>Les militaires</i>	28
<i>Les territoires</i>	32
<i>Les premiers réseaux</i>	34
<i>Fiche méthodologique : Reconstituer le parcours d'un engagé</i>	36
■ Troisième partie : la portée de l'Appel	38
<i>Des morts de la Grande Guerre à ceux de la Résistance</i>	40
<i>L'unification de la Résistance intérieure autour de l'homme du 18 juin</i>	42
<i>La reconnaissance des puissances alliées</i>	44
<i>Analyser un document iconographique : France Forever</i>	45
<i>Le combat de l'Appel à la victoire</i>	46
■ Conclusion : Mémoires de l'appel du 18 juin 1940	48
<i>Outils de Recherche / Ressources</i>	50
<i>Glossaire</i>	51

CONCOURS

DE LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE D'UN LIEU DE MÉMOIRE

Les Fondations de la Résistance, pour la mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, un concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de mémoire au travers de la technique photographique.

Le nombre de photographies par candidat est limité à deux tirages papier dont le format ne saurait dépasser les dimensions de 40 x 50 cm.

Pour participer, reportez vous impérativement au règlement de ce concours sur les sites Internet décrits ci-après.

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante avant le 14 juillet 2010 :

Les Fondations de la Résistance, pour la mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire

30, boulevard des Invalides
75 007 PARIS



« Le camp des femmes »,
prise à Auschwitz-Birkenau par Anthony Picard,
élève en première année de BAC pro ELEEC à
l'École industrielle de Rouen (Seine-Maritime),
premier prix 2007-2008.

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (www.fmd.asso.fr) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).

RENSEIGNEMENTS UTILES

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2009-2010

Thème	Participation
L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et son impact jusqu'en 1945 À partir des circonstances et du contenu de ce texte fondateur, les candidats étudieront la portée de l'appel du 18 juin, ainsi que les engagements qu'il a suscités en France, dans l'empire français et à l'étranger.	Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat, à ceux des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du ministère de la défense et des établissements français à l'étranger, ainsi qu'à titre expérimental pour l'année scolaire 2009-2010, aux jeunes placés dans les centres éducatifs fermés et aux mineurs et jeunes majeurs scolarisés dans les établissements pénitentiaires. Voir B.O. Éducation nationale n° 23 du 4 juin 2009.

Catégories de participants	Types d'épreuves, durée et dates	Observations
■ 1^{re} catégorie Classes de tous les lycées	Lundi 23 mars 2010 Réalisation d'un devoir individuel portant sur le sujet académique en classe, sous surveillance, sans documents personnels, Durée 3 h 00.	Sujet élaboré par académie Travaux à transmettre aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale pour le mardi 30 mars 2010 au plus tard. Pour les établissements français à l'étranger envoi des travaux directement à : Ministère de l'éducation nationale DGESCO B2-3 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP.
■ 2^e catégorie Classes de tous les lycées	Travail collectif (deux élèves minimum) qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel. Format maximum admis A3. Date de remise mardi 30 mars 2010	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (date limite : pour le mardi 30 mars 2010). Les établissements français à l'étranger adresseront directement les travaux collectifs au ministère de l'éducation nationale.
■ 3^e catégorie Classe de tous les lycées	Réalisation d'un travail collectif exclusivement audiovisuel, portant sur le thème annuel. Durée maximum de la production audiovisuelle : 50 minutes.	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (date limite : pour le mardi 30 mars 2010). Les établissements français à l'étranger adresseront directement les travaux collectifs au ministère de l'éducation nationale.
■ 4^e catégorie Classes de 3^e	Lundi 23 mars 2010 Réalisation d'un devoir individuel portant sur le sujet académique, sous surveillance, sans documents personnels. Durée 2 h 00.	Sujet élaboré par académie Travaux à transmettre aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale pour le mardi 30 mars 2010 au plus tard. Pour les établissements français à l'étranger envoi des travaux directement à : Ministère de l'éducation nationale DGESCO B2-3 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP
■ 5^e catégorie Classes de 3^e	Travail collectif (deux élèves minimum) qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel.	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (date limite : pour le mardi 30 mars 2010). Les établissements français à l'étranger adresseront directement les travaux collectifs au ministère de l'éducation nationale.
■ 6^e catégorie Classes de 3^e	Réalisation d'un travail collectif exclusivement audiovisuel, portant sur le thème annuel. Durée maximum de la production audiovisuelle : 50 minutes.	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale (date limite : pour le mardi 30 mars 2010). Les établissements français à l'étranger adresseront directement les travaux collectifs au ministère de l'éducation nationale.

Résultat et remise des prix

Les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée au chef-lieu du département entre le 3 et le 7 mai 2010. Le meilleur devoir de chaque catégorie sera sélectionné par département pour être présenté au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés par d'importants prix au cours d'une cérémonie officielle à Paris.

Glossaire

personnels, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2009.

Olivier ROCHEREAU (dir.), *Mémoire des Français libres : du souvenir des hommes à la mémoire d'un pays*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2006.

Biographies du général de Gaulle

Jean LACOUTURE, *De Gaulle, tome I : Le rebelle (1890-1944)*, Paris, Le Seuil, 1984.

Paul-Marie de LA GORCE, *De Gaulle*, Paris, Perrin, 2000.

Éric ROUSSEL, *Charles de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002.

Mémoires et souvenirs

Général Alain de BOISSIEU, *Pour combattre avec de Gaulle (1940-1946)*, Paris, Plon, 1990.

Charles de GAULLE, *Mémoires de guerre*, Paris, Pocket, 2006, 3 tomes.

Pierre MESSMER, *Après tant de batailles. Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1993.

Colonel PASSY, *Mémoires du chef des services secrets de la France Libre*, Paris, Odile Jacob, 2000.

Général Jean SIMON, *La Saga d'un Français libre*, Paris, Presses de la Cité, 2000.



➤ **BCRA : Bureau central de renseignements et d'action** de la France Libre. Un service de renseignement est mis sur pied dès juillet 1940 sous la direction du capitaine Dewavrin, alias Passy. Baptisé d'abord 2^e Bureau, puis Service de renseignement en avril 1941 et Bureau central de renseignements et d'action militaire (BCRAM) en janvier 1942, il prend son nom définitif en juin 1942. À cette date, ses fonctions, jusque-là purement militaires, s'élargissent aux missions politiques en France en vue de la préparation de la Libération. Il implante de nombreux réseaux en France (la liste complète est disponible sur le site de la Fondation de la France Libre).

➤ **CFLN : Comité français de la Libération nationale.** Créé le 3 juin 1943, il unit le CNF, présidé par le général de Gaulle, et les autorités d'Alger, dirigées par le général Giraud, commandant en chef civil et militaire depuis le 5 février 1943. D'abord coprésidé par les deux généraux, le CFLN est placé sous la présidence unique du général de Gaulle le 9 novembre 1943.

➤ **CNF : Comité national français.** Créé le 24 septembre 1941 à Londres, le CNF est l'instance dirigeante de la France Libre. Sous la présidence du général de Gaulle, il est composé de commissaires nationaux nommés par lui et responsables devant lui. Le CNF exerce les pouvoirs exécutif et législatif, statuant par ordonnances, décrets et arrêtés publiés au *Journal officiel de la France Libre*.

➤ **CNR : Conseil national de la Résistance.** Créé le 27 mai 1943, le CNR rassemble sous la présidence de Jean Moulin les principaux mouvements de résistance (Combat, Franc-Tireur, Libération-Sud, Libération-Nord, Front National, Ceux de la Résistance, Ceux de la Libération et l'Organisation Civile et Militaire), des délégués de partis politiques (Parti communiste, Parti socialiste, Parti radical-socialiste, Parti démocrate populaire, Alliance démocratique, Fédération républicaine) et deux confédérations syndicales (CGT et CFTC). Présidé par Georges Bidault après l'arrestation de Jean Moulin en juin 1943, le CNR élabore un programme (15 mars 1944) qui prévoit « un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste ».

➤ **Empire :** Le terme est principalement employé dans l'entre-deux-guerres, particulièrement à l'époque de l'exposition coloniale de 1931, afin de populariser l'idée coloniale en France. En juin 1940, les partisans de la poursuite de la guerre le présentent comme un recours devant la défaite de la bataille de France. Après avoir tenté en vain de rassembler les chefs militaires et les gouverneurs de l'Empire dans le refus de l'armistice, le général de Gaulle obtient à partir de juillet 1940 le ralliement de plusieurs territoires coloniaux, en premier lieu la quasi-totalité de l'Afrique équatoriale française, qui rejoint la France Libre fin août 1940 grâce à l'action du gouverneur du Tchad, Félix Eboué.

➤ **FFI : Forces françaises de l'intérieur.** Créées en février 1944, les FFI rassemblent les éléments de la lutte armée des différents mouvements de Résistance intérieure. En mai 1944, de Gaulle nomme le général Kœnig commandant des FFI. Évaluées à près de 100 000

hommes en juillet 1944, les FFI participent à la libération de grandes parties du territoire. Elles sont intégrées dans l'armée régulière par décret du 19 septembre 1944.

➤ **FFL : Forces françaises libres.** Formées par de Gaulle au cours de l'été 1940, les FFL regroupent des troupes rapatriées de Norvège et de l'armée du Levant, rejointes par quelques soldats et civils (tels les pêcheurs de l'île de Sein) de métropole qui ont réussi à passer en Angleterre. Les FFL comprennent également une marine, les Forces navales françaises libres (FNFL), et une aviation, les Forces aériennes françaises libres (FAFL). Renforcées par des troupes de l'Empire, elles rassemblent, selon certaines estimations, jusqu'à 53 000 combattants entre 1940 et 1943. Les FFL se sont illustrées sur différents théâtres d'opération : la 1^{re} brigade française libre du général Koenig à Bir Hakeim, la colonne Leclerc, future 2^e DB, à Koufra et dans le Fezzan, le groupe de chasse Normandie-Niemen sur le front russe, les FNFL dans la bataille de l'Atlantique. La clôture des engagements dans les FFL a lieu le 31 juillet 1943.

➤ **France Libre :** La France Libre naît à Londres de l'appel lancé le 18 juin 1940. Dirigée par le général de Gaulle, la France Libre unit quelques milliers de combattants et une partie de l'Empire colonial français dans le refus de la défaite et la poursuite de la guerre. Le 14 juillet 1942, la France Libre prend le nom de « France Combattante » pour tenir compte du rapprochement en cours avec la Résistance intérieure.

➤ **GPRF : Gouvernement provisoire de la République française,** institué et présidé à partir du 3 juin 1944 par le général de Gaulle en remplacement du CFLN.

➤ **Mouvements de résistance :** Les divers mouvements (Combat, Franc-Tireur, Libération-Nord, Défense de la France, Front National, etc.) apparaissent progressivement à partir de l'automne 1940. Se chargeant de sensibiliser et d'organiser la population, ils s'opposent avant tout à l'occupant en zone nord, tandis qu'ils tournent davantage leur hostilité vers l'idéologie vichyste en zone sud. Les premiers contacts solides entre ces mouvements et la France Libre datent de la mission d'Yvon Morand, en novembre 1941.

➤ **Réseaux de résistance :** Organisations clandestines apparues en France occupée à partir de l'été 1940, les réseaux sont des groupements de résistance formés par des organismes britanniques, américains ou français libres (BCRA). On distingue les réseaux de renseignement, d'évasion, d'action, d'aide aux prisonniers de guerre, de sabotage et fournissent une aide précieuse aux Alliés. 266 réseaux ont été officiellement reconnus (homologués) à la Libération, regroupant environ 100 000 agents.

➤ **SAS : Special Air Service.** Créé en 1941, le SAS est une unité de forces spéciales de l'armée britannique. À partir de 1942, les parachutistes français libres sont affiliés à cette unité.

➤ **Wehrmacht :** Le mot (« force de défense », en français) désigne l'armée allemande de 1935 à 1945. La *Wehrmacht* comprend l'armée de terre (« Heer »), la marine (« Kriegsmarine ») et l'aviation (« Luftwaffe »).



Le contexte de la défaite

Le 10 mai 1940, les armées allemandes envahissent les Pays-Bas, la Belgique, et le Luxembourg, pays neutres, et envahissent la France. Traversant le massif des Ardennes, mal défendu car jugé impénétrable, les blindés allemands opèrent une percée, prennent à revers l'aile gauche de l'armée française et le corps expéditionnaire britannique et les encerclent à Dunkerque.

Après quelques semaines de combat, l'armée française est submergée ; les premières unités de la Wehrmacht atteignent Paris, déclarée ville ouverte le 14 juin 1940.*



Chars allemands montant en ligne pendant la campagne de France.



Défilé des troupes allemandes dans Paris.

La défaite vécue par un haut fonctionnaire républicain

L'auteur

Jean Moulin est né le 20 juin 1899 à Béziers dans une famille de culture républicaine. Après des études de droit, il entre dans le corps préfectoral : sous-préfet puis préfet, il sera membre de plusieurs cabinets ministériels.

En 1940, il est préfet du département de l'Eure-et-Loir et à ce titre responsable des services de l'État.

Le contexte

Du 14 au 18 juin 1940, l'exode précipite la population de Chartres sur les routes avant l'entrée des troupes allemandes dans la ville. Le 14 juin, Jean Moulin est prévenu du repli de l'armée française au sud de la Loire ; dès lors, il n'est plus en relation avec sa hiérarchie. C'est donc seul et avec peu de moyens qu'il organise le ravitaillement et le maintien de l'ordre dans une ville désertée de ses habitants, privée d'eau et d'électricité, bombardée par l'ennemi où affluent des milliers de réfugiés venant de la région parisienne.

Au matin du 17 juin, les soldats allemands entrent dans Chartres et des officiers prennent contact avec Jean Moulin.

Le document

Laure Moulin, sa sœur, publie en 1947 aux Éditions de Minuit, le journal de Jean Moulin, lequel

aurait été rédigé au printemps 1941. Cette édition est préfacée par le général de Gaulle, à la mémoire de celui qui a su, « dès 1940, dire non à l'ennemi ».

Pour connaître mieux Jean Moulin en 1940

Lire

Jean-Pierre AZÉMA, *Jean Moulin, le politique, le rebelle, le résistant*, Perrin, 2003, 507 p.

Jean-Pierre AZÉMA (dir), *Jean Moulin face à l'histoire*, éditions Flammarion, 2000, 417 p.

Daniel CORDIER, *Jean Moulin, la République des catacombes*, éditions Gallimard, 1999, 999 p.

Visiter à Paris

Le mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – musée Jean Moulin de la ville de Paris
23, Allée de la 2^e DB, Jardin Atlantique
(couvrant la gare Montparnasse) 75015 Paris
www.ml-leclerc-moulin.paris.fr

Visiter à Bordeaux

Centre national Jean Moulin
48 rue Vital Carles 33000 Bordeaux

de mai-juin 1940



La France, fin juin 1940, mutilée selon les exigences du vainqueur.

D'après la carte extraite du livre de François Broche, Georges Caitucoli et Jean-François Muracciole (dir.), *La France au combat*, Paris, Perrin, 2007, p. 32.



EXTRAITS DU JOURNAL (CHARTRES, 14-18 JUIN 1940)

Jean Moulin, *Premier combat*, Les Éditions de Minuit, 1999, 169 p.

15 heures 30

Paris est pris ! La nouvelle nous est apportée par les réfugiés. Pour notre secteur, je n'ai aucune précision sur l'avance allemande depuis la communication du Colonel commandant la subdivision. Le téléphone est coupé depuis plusieurs jours avec Dreux et le service d'estafettes de gendarmerie que j'avais organisé pour y suppléer a été interrompu hier soir sur ordre du commandant, en raison de la violence des bombardements.

[...] Dans la voiture qui nous emmène tristement, personne ne dit mot, mais chacun de nous a les mêmes pensées. Ainsi, c'est fini ! Les Boches vont entrer dans le département sans que leur soit opposée d'autre défense que celle de quelques éléments en contact qui se replient.

[...] Il est dix-neuf heures environ. Dans la cour de la préfecture, j'ai la désagréable surprise de voir tout mon personnel entassé dans des camions et prêt au départ. J'avais donné des ordres formels pour que chacun restât à son poste.

Furieux, je somme mes gens de descendre et j'enjoins à chacun de reprendre son poste, jusqu'à nouvel ordre.

Je ne reconnais plus mon personnel. Quelques femmes sont dans un état effroyable. Des hommes qui, hier encore, refusaient de descendre dans les caves pendant le bombardement pour travailler à mes côtés, sont saisis par la peur. Tel ancien combattant de 14, réputé courageux, qui, il y a quelques heures à peine, était volontaire pour une mission dangereuse, a complètement perdu le contrôle de lui-même.

Le vent de panique qui les avait jusqu'ici épargnés a maintenant soufflé sur eux. Les nerfs sont à bout. Chacun n'a qu'un but : Fuir.

17 juin. 3 heures du matin

Un bruit continu de camions avec, par intervalle, le roulement caractéristique des chenilles des chars d'assaut, viennent me tirer de mon sommeil. Le bruit persistant, je descends dans le jardin d'où l'on domine le boulevard Sainte-Foy. Dans la nuit, les véhicules lourds et les tanks défilent sans arrêt, venant du

nord. Le cortège se prolonge indéfiniment : amis ou ennemis ?

[...] Je crie à ces soldats dont je ne distingue dans l'obscurité que la silhouette imprécise : « Français ou allemands ? » « Français ! » me répondent plusieurs voix. « Que faites-vous ? » Ajoutai-je. « On fout le camp... » Je reste là dans le noir, tant que dure le défilé. C'est ensuite le passage pénible, poignant de l'infanterie. Ils avancent par groupes, par files, exténués, sans un mot.

[...] « Ah ! Si on avait fait une contre-offensive sérieuse, tous les gars auraient fait leur devoir, jusqu'au bout... Mais, maintenant, il est bien tard et je crois bien que tout est foutu... On est crevé !... » J'essaie de leur remonter le moral, de leur dire qu'ils se referont derrière la Loire et qu'on tiendra... « Puissiez-vous dire vrai », me répondent-ils.

Ce sont les derniers soldats français libres que je devais voir avant de longs mois.

Le 17 juin, entre 8 et 9 heures du matin, les premiers soldats de la Wehrmacht entrent dans Chartres et des officiers allemands prennent alors contact avec Jean Moulin.



Le témoignage d'un soldat français

L'auteur

Engagé en 1934, Aimé Teisseire (1914-2008) est affecté au 6^e régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais en avril 1940. Pendant la bataille de France, son action durant les combats des Ardennes, en mai, lui vaut d'être nommé sergent-chef à titre exceptionnel le 1^{er} juin. Blessé le 20 juin, il est fait prisonnier et hospitalisé à Nancy. Le 15 août, il s'évade et rejoint l'armée d'armistice à Fréjus, d'où il tente en vain de rejoindre



Prisonniers français emmenés par des soldats allemands pendant la bataille de France.

la France Libre*. Muté au Dahomey (actuel Bénin), il rejoint le Nigeria britannique en décembre 1941 et fait partie du régiment de marche du Tchad, au sein de la 2^e division blindée (2^e DB). Blessé aux abords de Paris le 24 août 1944, il est évacué mais s'évade de l'hôpital pour retrouver son unité. Promu sous-lieutenant le 25 septembre, il est de nouveau blessé et refuse à nouveau sa convalescence pour participer à la fin de la campagne d'Alsace, puis à celle d'Allemagne. Il est Compagnon de la Libération.

Le contexte

En mai et juin 1940, le sergent Teisseire participe avec son unité aux combats des Ardennes. Le 20 juin, il est blessé de trois balles en Meurthe-et-Moselle. Il est fait prisonnier deux jours plus tard.

Le document

Ce récit est extrait du témoignage rédigé le 14 avril 2002 par Aimé Teisseire dans le cadre de l'enquête nationale sur les anciens FFL* menée par un organisme de recherche commun au CNRS et à l'université Paul Valéry de Montpellier.

Pour aller plus loin

Aimé TEISSEIRE,
Un Compagnon de la Libération raconte. Guerre 1939-1945, guerre d'Indochine, à compte d'auteur, 1994

Une notice biographique est disponible sur le site de l'Ordre de la Libération : www.ordredelaliberation.fr



EXTRAIT DE TÉMOIGNAGE

Les FFL ont souvent tendance à occulter les combats de juin 1940. Il est vrai que des unités se sont débandées. Mais d'autres ont magnifiquement combattu. Lors de la retraite, je m'étais promis, si je n'étais pas tué ou blessé, de rejoindre n'importe quel régiment ou unité se battant encore si le mien déposait les armes. Ceci n'a pas été le cas; mon régiment, le 6^e Régiment d'Infanterie Coloniale Mixte Sénégalais, s'est comporté héroïquement jusqu'à l'ordre de reddition générale du groupement Dubuisson parvenu vers minuit dans la nuit du 21 au 22 juin. Le soir du 20, il avait perdu approximativement 51 officiers et 2400 sous-officiers et hommes de troupe tués, blessés ou disparus. Tout le corps d'armée colonial s'est très bien comporté.

Pour mieux connaître Berthe AUROY

Le journal de Berthe Auroy est accompagné d'une présentation et de notes par les historiennes Anne-Marie Pathé et Dominique Veillon.

Un compte rendu a été publié dans le n° 56 de mars 2009 de la *Lettre de la Fondation de la Résistance*.

La défaite vécue par une institutrice retraitée

L'auteur

Berthe Auroy est née en 1880 à Bourges. À partir de 1900, après avoir obtenu un diplôme d'institutrice, elle enseigne en province puis en région parisienne. Retraitee en 1940, elle se replie dans la région de Chartres dès le début des hostilités. Elle décède le 20 juillet 1968 à Paris.

Le contexte

Ayant quitté Chartres, le 12 juin 1940, elle arrive à Moulins (Allier) le 14; Elle y demeure quelque temps avant de regagner Paris. Elle fait donc partie de ce flot ininterrompu de réfugiés fuyant l'avancée des troupes allemandes.

Le document

C'est durant l'exode, le 10 juin 1940, que Berthe Auroy commence la rédaction de son journal. Elle la poursuit durant toute la durée de la guerre dans des cahiers d'écoliers ou sur des morceaux de papier qu'elle cache par prudence. Elle y ajoute des tracts et des articles de presse.



EXTRAITS

Berthe Auroy, *Jours de guerre, Ma vie sous l'Occupation*, Bayard, 2008.

« Moulins occupé, mercredi 19 juin.
Un flot ininterrompu de tanks, de chars, de canons, de camions, de motocyclettes défilent avec un bruit d'enfer et à une vitesse prodigieuse. Un grand nombre de chars sont recouverts d'oriflammes rouges à croix gammée. Les soldats qui les montent se redressent fièrement, bras croisés en farouches vainqueurs. D'autres, magnanimes, jettent en souriant des paquets de chocolat (des chocolats pillés dans nos boutiques) aux gamins stupéfaits. La foule chuchote, mais tout bas, car devant cette force déchaînée qui s'étale dans la rue, on éprouve déjà la contrainte du vaincu. Et, sans interruption, ce torrent de fer s'écoule. Combien d'heures encore durera ce défilé triomphal? Je viens de prendre conscience de la défaite de notre pauvre pays. Je me sens comme écrasée par tous ces chars de combat. »



Des civils en exode mêlés aux soldats d'une armée en déroute qui s'éloignent du combat à pied ou en vélo.

Un soldat de la Wehrmacht, témoin de la défaite française

L'auteur

Hans Scholl est né le 22 septembre 1918 dans le Bade-Wurtemberg (Allemagne) au sein d'une famille hostile au nazisme. Étudiant en médecine, il sert tout d'abord comme estafette motorisée et rejoint ensuite le service de santé de la Wehrmacht. En 1942, il fonde, avec sa sœur Sophie et quelques amis, le mouvement de résistance de la Rose Blanche. Pour avoir diffusé des tracts hostiles au régime nazi, ils sont arrêtés et jugés. Hans, sa sœur Sophie ainsi qu'un ami, sont décapités, le jour de leur jugement, le 22 février 1943 dans une prison près de Munich.

Le contexte

Mobilisé en mars 1940, il annonce à ses parents, le 14 mai, son départ pour le front. Avec son unité, il participe à l'invasion de la Belgique. À la fin du mois de mai, il séjourne à Saint-Quentin et, mi-juin, il stationne près de Reims. Servant dans une unité sanitaire à l'arrière des premières lignes, il n'est pas directement confronté à la violence des combats mais il constate leurs conséquences (nombreux blessés...).

Le document

Les documents sont extraits des carnets et correspondances, rédigés par Hans Scholl entre 1937 et 1943. Dans les courriers destinés à ses parents, se méfiant de la censure, il ne fait que de légères allusions à la situation et à ses propres convictions.



EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE DE HANS SCHOLL AVEC SES PARENTS

Hans et Sophie Scholl, *Lettres et carnets*, 2008, 366 p.

À ses parents. Cantonnement,

6 juin 1940

[...] Les nôtres pensent que la guerre sera terminée en août. Je ne le crois pas, même si les Français se conduisent en amateurs. Le nombre de prisonniers que l'on voit défiler chaque jour devant nous est vraiment effrayant [...].

Le 12 juin 1940

Nous avons dû avancer contre toute attente. Nous avons eu fort à faire. Les combats autour de Soissons ont fait beaucoup de blessés. La nuit dernière, nous étions censés installer un hôpital de campagne à Reims, mais il semble que les Français aient depuis repris la ville. D'ici peu, cependant, ils l'auront de nouveau évacuée. Je ne comprends pas la guerre des Français. [...]

Très affectueusement à vous,
Votre Hans

Pour mieux connaître Hans Scholl et la Rose blanche

Inge SCHOLL, *La Rose blanche*, Les Éditions de Minuit, 1955, 156 p.

Ouvrages sur la Résistance allemande

Christine LEVISSE-TOUZÉ et Stefan MARTENS (dir.),

Des Allemands contre le nazisme, oppositions et résistances, 1933-1945, Albin Michel 1997, 382 p.

Piste de recherche

LE TRAUMATISME DE LA DÉFAITE, LOCALEMENT



Le questionnement de témoins des événements, la recherche de traces de combats (stèles, plaques,...), l'exploitation de documents conservés dans les archives municipales ou départementales (affiches des villes ouvertes, articles de la presse régionale,...), le recueil de témoignages de proches ou de parents permet d'étudier le contexte dans lequel la défaite a été localement vécue.



L'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle : un

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain, nommé la veille chef du gouvernement français, annonce à la radio de Bordeaux qu'il vient de demander un armistice à l'ennemi.

Le lendemain, 18 juin, le général de Gaulle, sous-secrétaire d'État à la défense nationale et à la guerre dans le précédent gouvernement de Paul Reynaud, lance en réponse à la radio de Londres un appel à la résistance à l'ennemi dans lequel il prophétise la victoire. Décrivant les raisons de la défaite, il explique, a contrario du maréchal Pétain, pourquoi les Français ne doivent pas perdre espoir, mais poursuivre le combat.

Le discours du maréchal Pétain le 17 juin 1940

L'auteur

Chef militaire illustre, considéré comme « le vainqueur de Verdun », général en chef de l'armée française jusqu'en 1931, ministre de la guerre en 1934, ambassadeur de France en Espagne en mars 1939, Philippe Pétain, devient le 17 mai 1940, à 84 ans, vice-président du Conseil dans le gouvernement de Paul Reynaud.

de la guerre en Afrique du Nord, Paul Reynaud démissionne. Le même jour, nommé chef du gouvernement, le maréchal Pétain, favorable à un armistice, engage des pourparlers avec l'ennemi.

Le contexte

Au soir du 16 juin 1940, mis en minorité au sein de son gouvernement sur le sujet de la continuation

Le document

Le maréchal Pétain prononce un discours à la radio française le 17 juin à 12 h 20.



LE DISCOURS DU 17 JUIN 1940

Philippe Pétain, *Discours aux Français* : 17 juin 1940-20 août 1944. Albin Michel, 1989.

Français !

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.

Lire

Jean-Pierre AZÉMA et **François BÉDARIDA**, *La France des années noires*, tome 1 : *De la défaite à Vichy*, Le Seuil, coll. Points/Histoire, 2000, 704 p.

Jacques BELLE, *La Défaite française, un désastre évitable*, tome II : *Le 16 juin 1940, non à l'Armistice !*, Economica, 2009, 349 p.

Marc FERRO, *Pétain*, Fayard, 1987, 789 p.

Pierre LABORIE, *L'Opinion française de Vichy*, Le Seuil, 1990, 405 p.

Robert PAXTON, *La France de Vichy, 1940-1944*, Le Seuil, coll. Points/Histoire, 2000, 475 p.

Denis PESCHANSKI, *Vichy 1940-1944. Contrôle et exclusion*, éditions Complexe, 1997, 210 p.

Henry ROUSSO, *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Gallimard, 2001, 746 p.

refus de la défaite

L'appel du 18 juin 1940

Le document

Discours du général de Gaulle prononcé à la radio de Londres le 18 juin 1940; il est diffusé à 20h15, peut-être également 20h30, et à 22 h.

Lire

Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC,
Les Voix de la liberté.
Ici Londres, 1940-1944, tome I, La
Documentation française, 1975.



LE DISCOURS DU 18 JUIN 1940

Charles de Gaulle, *Discours et messages.*
Pendant la guerre, 1940-1946, Plon, 1970.

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.



Le général de Gaulle.

QUESTIONNAIRE

L'appel du 18 juin 1940

1. Quelle est la situation de Charles de Gaulle quand il prononce ce discours?
2. Quelle est sa position à l'égard de la demande d'armistice annoncée la veille par le maréchal Pétain? Comment la justifie-t-elle?
3. À qui s'adresse-t-il dans ce texte? Qu'est-ce que cela traduit?
4. Quelle est alors son attitude à l'égard du maréchal Pétain et de son gouvernement? Comment se manifeste-t-elle dans ce texte?



L'homme du 18 juin

Ancien Saint-Cyrien âgé de quarante-neuf ans, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, Charles de Gaulle est en 1940 un officier de renom en tant que théoricien de l'arme blindée.

Promu général de brigade à titre temporaire et entré dans le gouvernement de Paul Reynaud avec le titre de sous-secrétaire d'État à la défense nationale et à la guerre en pleine débâcle de l'armée française, il se montre l'un des plus fermes défenseurs de la poursuite de la guerre. Quand, le 16 juin, Reynaud donne sa démission, il décide de s'envoler pour Londres, d'où il lance, le 18 juin, son appel à la résistance à l'ennemi.

Un appel avant l'appel

Le contexte

Du 17 au 20 mai 1940, la 4^e division cuirassée du colonel de Gaulle, à peine constituée, est lancée à Montcornet, près de Laon, contre le flanc du 19^e corps blindé allemand, auquel elle inflige des pertes, avant de devoir se replier.

Le document

Le 21 mai 1940, le colonel de Gaulle enregistre à Savigny-sur-Ardres une allocution au micro d'Alex Surchamp, reporter de la radio française. Diffusé le 2 juin suivant à 18 heures dans le cadre du *Quart d'heure du soldat*, sans que le nom de son auteur soit cité, ce texte a été publié pour la première fois par Anne et Pierre Rouanet dans *L'Inquiétude d'outre-mort du général de Gaulle*, paru chez Grasset en 1985.



Charles de Gaulle en uniforme de Saint-Cyrien.



L'ALLOCUTION DU 21 MAI 1940

Anne et Pierre Rouanet, *L'Inquiétude d'outre-mort du général de Gaulle*, Grasset, 1985

C'est la guerre mécanique qui a commencé le 10 mai. En l'air et sur la terre, l'engin mécanique – avion ou char – est l'élément principal de la force. L'ennemi a remporté sur nous un avantage initial. Pourquoi? Uniquement parce qu'il a plus tôt et plus complètement que nous mis à profit cette vérité. Ses succès lui viennent de ses divisions blindées et de son aviation de bombardement, pas d'autre chose ! Eh bien? nos succès de demain et notre victoire – oui! notre victoire – nous viendront un jour de nos divisions cuirassées et de notre aviation d'attaque. Il y a des signes précurseurs de cette victoire mécanique de la France.

Le chef qui vous parle a l'honneur de commander une division cuirassée française. Cette division vient de durement combattre ; eh bien ! on peut dire très simplement, très gravement – sans nulle vantardise – que cette division a dominé le champ de bataille de la première à la dernière heure du combat. Tous ceux qui y servent, général aussi bien que le plus simple de ses troupiers, ont retiré de cette expérience une confiance absolue dans la puissance d'un tel instrument. C'est cela qu'il nous faut pour vaincre. Grâce à cela, nous avons déjà vaincu sur un point de la ligne. Grâce à cela, un jour, nous vaincrons sur toute la ligne.

Le colonel de Gaulle présente ses chars au Président de la République Albert Lebrun inspectant la V^e armée le 23 octobre 1939.



QUESTIONNAIRE

Allocution de Savigny-sur-Ardres

1. Qui est l'auteur du texte? Quelle est alors sa situation?
2. À quelle situation générale le texte renvoie-t-il?
3. À quels événements récents fait-il allusion?
4. Quelle idée défend alors l'auteur?

Qui était « l'Homme du 18 juin » ?

1890 – Un « petit Lillois de Paris »

Charles de Gaulle est né le 22 novembre 1890 à Lille, dans une région où les invasions successives ont imprimé un fort sentiment patriotique. Il appartient à une famille catholique marquée par l'histoire nationale, au sein de laquelle il a développé très tôt « une certaine idée de la France ». Sa génération a été fortement marquée par la défaite de 1870 et l'idée de la revanche à l'égard de l'Allemagne. Après ses études, il décide d'entrer dans l'armée qu'il considère comme « l'une des plus grandes choses du monde ». Il est reçu en 1908 à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr dont il sort en 1912. Il choisit l'infanterie pour être au plus près des combattants et est affecté au 33^e régiment d'infanterie d'Arras. Il s'y fait remarquer du colonel Pétain qui lui « démontre ce que valent le don et l'art de commander ».

1914 – Son premier engagement militaire

Engagé dans la Première Guerre mondiale (1914-1918), le jeune lieutenant de Gaulle connaît son baptême du feu. Il est, une première fois, blessé à Dinant, en Belgique, le 15 août 1914 puis, une seconde fois, le 10 mars 1915 au combat de Mesnil-les-Hurlus.

Promu capitaine en septembre 1915, il commande une compagnie puis devient adjoint du colonel. Il fait en Champagne l'expérience du « calvaire des tranchées ».

1916 – Prisonnier en Allemagne

Grièvement blessé le 2 mars 1916 à Douaumont et laissé pour mort, il est fait prisonnier par les Allemands.

Il subit une captivité de 32 mois dans diverses prisons et forteresses allemandes d'où il tente de s'évader cinq fois. Il surmonte l'amertume d'être éloigné du front par un intense travail de réflexion, tant sur la nécessaire modernisation de l'armée française que sur la nouvelle donne géostratégique européenne. Il est libéré après l'Armistice en novembre 1918.

1919-1931 – Expérience de l'étranger

Entre les deux guerres, il approfondit son expérience du commandement. De 1919 à 1921 il est envoyé en Pologne où il participe à la formation de la nouvelle armée polonaise qui lutte contre l'Armée Rouge.

Il revient en France en 1921. Il est chargé de cours à l'École de Saint-Cyr, avant son admission à l'École supérieure de guerre en 1922.

En 1925, il est détaché à l'état-major du maréchal Pétain, vice président du Conseil supérieur de la guerre.

Il est de nouveau affecté à l'étranger de 1927 à 1929 et devient chef du 19^e bataillon de chasseurs à pied de Trèves.

Il est ensuite, de 1929 à 1931, mis à la disposition du général commandant les troupes du Levant à Beyrouth. Ce passage dans un mandat français du Proche-Orient lui permet de constater la puissance coloniale française.

1931 – Sa conception de l'armée

En 1931, il est affecté au secrétariat général de la défense nationale à Paris. C'est pour lui l'occasion de s'initier aux affaires de l'État. Pendant cette période, il publie de nombreux articles qui le font remarquer. Contrairement aux principes de la doctrine traditionnelle, il pense que l'action militaire doit se plier aux circonstances. Il anime plusieurs conférences à l'École militaire ; il y fait preuve d'indépendance d'esprit et développe l'idée qu'il se fait du chef militaire. Dans ses écrits, il réfléchit à une réforme de l'armée et aux relations entre l'armée et le politique.

Années 1930 – Vision de la guerre future

Constatant que la France ne peut obtenir de l'Allemagne les réparations qui lui sont dues, il prévoit une deuxième phase à « la guerre de trente ans » entamée en 1914. Il prédit l'utilisation massive de la force blindée et la dimension mondiale du conflit.

Il pense que la France doit s'y préparer en appliquant des doctrines modernes évoluant selon les circonstances. Tout en soulignant l'importance des forteresses frontalières, il considère comme un danger le fait de considérer que la ligne Maginot suffit à protéger le pays d'une nouvelle invasion. Considérant, en Allemagne, le développement d'une stratégie offensive utilisant de manière coordonnée chars et avions, il préconise la création de divisions blindées très mobiles, servies par des soldats professionnels, seules capables de répondre à la guerre-éclair.

C'est à Montcornet en 1940, qu'il va faire la preuve de la pertinence de ses théories. Il ralentit, à la tête de ses blindés, l'avance de l'armée allemande. Cela lui vaut d'être nommé général de brigade, à titre temporaire.

1940 – Ses idées sans écho en France

Le 21 janvier 1940, il adresse à 80 personnalités, un memorandum sur l'avènement de la force mécanique. Seul Paul Reynaud tente de faire entendre, devant les députés, les propositions du colonel de Gaulle. Devenu président du Conseil, il choisit le 5 juin 1940, le jeune général de Gaulle comme sous-secrétaire d'État à la guerre et à la défense nationale.



Le Premier ministre Winston Churchill et le général de Gaulle.

Le soutien de Churchill à de Gaulle

La première rencontre entre les deux hommes a lieu le 9 juin 1940, à Londres, où le sous-secrétaire d'État Charles de Gaulle a été envoyé par Paul Reynaud pour obtenir un renforcement de l'aide britannique.

Premier ministre du Royaume-Uni depuis le 10 mai 1940, Sir Winston Churchill, a déjà une longue carrière au service de l'Empire britannique. Plusieurs fois ministre entre les deux guerres, il dénonce le danger de la politique d'apaisement devant la menace hitlérienne, à l'origine des désastreux accords de Munich de septembre 1938.

Francophile, Churchill apprécie immédiatement en Charles de Gaulle l'ardent patriote voulant respecter la parole donnée par l'accord du 28 mars 1940 de ne pas déposer les armes unilatéralement. Il est impressionné par le courage, l'indépendance d'esprit, l'ampleur de vues de celui en qui il reconnaît « l'Homme du destin ». L'attitude résolue de De Gaulle à poursuivre la lutte, manifestée lors des entretiens de Briare le 11 juin puis de Tours le 13 juin, mais de plus en plus solitairement affirmée, alors qu'emporté par la débâcle, le gouvernement français est en train de céder au défaitisme, le convainc de lui accorder son soutien.

Mais, lorsque de Gaulle revient en France, le 16 juin 1940, Reynaud a démissionné sous la pression des partisans de l'armistice et le maréchal Pétain l'a remplacé. Le lendemain, le Général s'envole alors pour l'Angleterre où Churchill, passant outre à l'hostilité de son cabinet, lui accorde d'emblée son soutien et lui ouvre l'accès aux ondes de la BBC pour, après l'annonce par Pétain de négociations en vue d'un armistice, lancer son appel à la résistance le 18 juin. Grâce à ce précieux concours et à sa reconnaissance par Churchill, dès le 28 juin 1940, comme « le chef de tous les Français libres », de Gaulle peut édifier de manière autonome le gouvernement de la France Libre et imposer progressivement l'idée qu'il est le seul légitime.



La journée du 18 juin 1940...

Au soir du 16 juin 1940, Paul Reynaud, président du Conseil, démissionne et le maréchal Pétain, partisan de l'armistice avec l'Allemagne, est nommé à la tête du gouvernement.

Le lendemain, le général de Gaulle s'envole pour Londres. Encouragé par le Premier ministre britannique, Winston Churchill, il décide en réaction à la demande d'armistice de Pétain, de rédiger un discours refusant la défaite et appelant à la poursuite du combat. Ce discours est prononcé à la radio de Londres le soir du 18 juin 1940.

Cette journée du 18 juin 1940, que l'Appel a fait entrer dans l'histoire, a suscité de nombreux témoignages. Acteurs principaux, Charles de Gaulle et Winston Churchill l'évoquent dans leurs mémoires. Il en est de même du major général Spears, officier de liaison du Premier ministre britannique auprès du gouvernement français. Par ailleurs, plus proche collaborateur et officier d'ordonnance du général de Gaulle, le lieutenant de Courcel en laisse un récit précieux que complètent les témoignages d'Élisabeth de Miribel, secrétaire du général, Patrick Smith, reporter à la B.B.C., Elisabeth Barker, assistante à la BBC, et Jean Marin, journaliste.

...vue par le général de Gaulle

Le document

Le général de Gaulle rédige ses *Mémoires de guerre* entre 1953 et 1958.

Cet ouvrage paraît en trois volumes aux éditions Plon en 1954, 1956, et 1959 :

- *L'Appel, 1940-1942*
- *L'Unité, 1942-1944*
- *Le Salut, 1944-1946*

Le texte présenté est issu du premier tome.



EXTRAIT DES MÉMOIRES

Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre*, tome I *L'Appel, 1940-1942*, Plon, 1954

La première chose à faire était de hisser les couleurs. La radio s'offrait pour cela. Dès l'après-midi du 17 juin, j'exposai mes intentions à M. Winston Churchill. Naufragé de la désolation sur les rivages de l'Angleterre, qu'aurais-je pu faire sans son concours ? Il me le donna tout de suite et mit, pour commencer, la BBC à ma disposition. Nous convînmes que je l'utiliserais lorsque le gouvernement Pétain aurait demandé l'armistice. Or, dans la soirée même, on apprit qu'il l'avait fait. Le lendemain, à 18 heures, je lus au micro le texte que l'on connaît. À mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. À quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries.

...vue par son officier d'ordonnance



Londres,

20 juin 1940.

Le général de Gaulle et son aide de camp le lieutenant Geoffroy Chodron de Courcel devant Saint Stephen's House.

L'auteur

Né à Tours le 11 septembre 1912, dans une famille d'officiers de carrière, le sous-lieutenant Geoffroy Chodron de Courcel entre dans une carrière de diplomate, lorsqu'éclate la guerre en septembre 1939.

D'abord affecté sur le théâtre d'opérations de Méditerranée orientale, il est nommé, le 7 juin 1940, officier d'ordonnance du général de Gaulle. Dix jours plus tard, il le suit volontairement à Londres.

Le document

Le témoignage de Geoffroy de Courcel paraît en 1971 dans le n° 9 de la revue *En ce temps là de Gaulle*.

Il est également publié en 1993 dans le n° 281 de la *Revue de la France Libre*.



TÉMOIGNAGE

Geoffroy de Courcel, « Le Récit du premier "compagnon" », *Revue de la France Libre*, n° 281, 1^{er} trimestre 1993

Nous arrivâmes à Londres à midi, le 17, et, après un rapide déjeuner avec le général Spears au Royal Automobile Club, le Général s'installa dans un studio de Seymour Place, qui lui avait été prêté par Jean Laurent, directeur civil de son cabinet.

L'après-midi, il rencontra aussitôt Churchill pour lui exposer ses intentions.

Le général de Gaulle n'avait rencontré Churchill que trois ou quatre fois, mais les deux hommes

s'étaient compris : ils avaient tous les deux la même vision de la guerre, et un certain romantisme de l'action. L'idée d'un appel diffusé par la BBC fut immédiatement envisagée, mais le Général ne voulait pas faire appel à des volontaires tant que des troupes françaises continuaient à se battre en France. Nous ignorions encore que le maréchal Pétain avait déjà demandé l'armistice.

Le soir, alors que nous dînions avec Jean Monnet et René Pleven, le

...vue par sa secrétaire

L'auteur

Née le 19 août 1915 à Commercy, Élisabeth de Miribel s'engage au ministère des affaires étrangères lors de la déclaration de guerre. En poste à Londres à la mission française de guerre économique dirigée par Paul Morand, elle reçoit un appel de Geoffroy de Courcel, un ami.

Le document

Élisabeth de Miribel, publie ses mémoires chez Plon en 1981 : *La liberté souffre violence*.

QUESTIONNAIRE

La journée historique du 18 juin

1. Qui est l'auteur de chacun des documents ?
2. À quelle catégorie d'ouvrages appartiennent ces documents et quand sont-ils parus ?
3. Quelle description chacun offre-t-il de la journée du 18 juin 1940 ?
4. Quel portrait chacun dresse-t-il du général de Gaulle et de sa situation le 18 juin 1940 ?



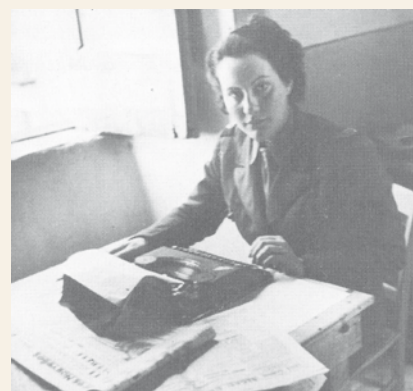
EXTRAIT DES MÉMOIRES

Élisabeth de Miribel, *La Liberté souffre violence*, Plon, 1981

Dans l'après-midi du 17 juin 1940, le coup de téléphone que j'espérais secrètement m'a convoqué pour le lendemain matin à Seymour place, dans un petit appartement donnant sur Hyde Park dont Jean Laurent avait remis les clés au général de Gaulle. [...] Je me suis retrouvée devant une machine à écrire, alors que je tapais fort mal, et devant des feuilles manuscrites très difficiles à déchiffrer.

J'étais installée dans une chambre, à côté de la salle à manger. Le Général s'est absenté une partie de la matinée. Il est sorti pour déjeuner. Mon vrai travail a commencé vers trois heures. Je m'applique laborieusement à lire un texte finement écrit et surchargé

de ratures. Je dois le recopier, au propre, à la machine. Pour gagner du temps, Geoffroy de Courcel m'en dicte des passages. Il emporte, au fur et à mesure, les feuillets dactylographiés pour les soumettre au Général. [...] Ces mots vont constituer une page d'histoire. Je ne le sais pas encore. Pourtant j'ai l'obscur pressentiment de participer à un événement exceptionnel. Seul Geoffroy de Courcel, qui a suivi, pas à pas, les démarches de la journée peut mesurer la portée de ce message. L'heure passe. Le temps presse. Il sera bientôt six heures du soir. Ma tâche est terminée. Le Général fait appeler un taxi pour se rendre à la BBC avec Courcel. Ils me déposent en chemin devant ma porte,



Élisabeth de Miribel.

à Brompton square. Il fait encore clair, c'est la fin d'une belle journée. Je monte préparer mon dîner. Pendant ce temps, des paroles irrévocables s'envolent vers la France. Je n'ai pas entendu l'appel ce soir-là !

Général qui venait d'apprendre la demande d'armistice annonça son intention de lancer un appel le lendemain à la BBC et en exposa les thèmes. Il expliqua longuement pourquoi Pétain avait formé le Gouvernement de l'armistice et comment celui-ci serait de plus en plus entraîné vers la trahison.

Il passa la majeure partie de la journée du 18 à rédiger son appel, écrivant, raturant, recommençant, s'interrompant de temps à autre pour fumer une cigarette ou pour exposer, pensant tout haut devant moi, comment il voyait l'avenir de la guerre après l'effondrement de la France et la décision britannique de poursuivre le combat.

J'avais réussi à joindre, dans l'une des missions françaises à Londres, une amie personnelle,

Elisabeth de Miribel, qui vint taper le manuscrit de l'appel, d'un doigt, laborieusement.

En cet après-midi du 18, nous étions, elle et moi, le « cabinet » du Général...

À 18 heures 30, le général de Gaulle se rendit à Broadcasting House où l'attendaient le Directeur de la BBC et le général Spears. Une assistante, Mrs. Barker, le conduisit au studio, et nous l'écoutâmes, en direct, sur le récepteur du directeur.

Il est difficile de décrire l'émotion que j'éprouvais en écoutant cet appel, dont je sentais bien qu'il était le début d'une grande entreprise.

Quelques volontaires se présentèrent au petit appartement de Seymour Place dès le lendemain, peu nombreux, car ce premier appel n'avait pas été entendu par beaucoup.

Je me rappelle avoir ouvert moi-même la porte, le 19 juin, au premier d'entre eux. C'était un mécanicien d'Hispano-Suiza qui venait s'engager dans l'aviation. J'ai ouvert devant lui un modeste registre, où j'ai inscrit son nom et son adresse. J'ignore ce qu'il est devenu. Je ne sais seulement qu'il fut le premier d'une longue liste...

Ainsi s'ouvrit la période la plus exaltante de ma vie. J'étais jeune, j'avais la volonté de combattre, et j'avais trouvé auprès de ce général que je connaissais à peine une chance inespérée de répondre à ce désir en même temps que de surmonter l'immense désarroi que j'éprouvais devant les malheurs qui accablaient mon pays.



Le refus de la défaite

Rares sont ceux qui ont entendu l'appel lancé à la radio de Londres par le général de Gaulle le 18 juin 1940.

Parmi ceux-ci, il y a Maurice Schumann, agent de liaison auprès du corps expéditionnaire britannique à Niort. Il y a Jacques de Guillebon, jeune capitaine au régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad basé à Fort Lamy, et Félix Éboué, gouverneur du Tchad, ou Pierre Mendès France, jeune député radical-socialiste.

Cependant pour certains, la demande d'armistice faite le 17 juin 1940 par le maréchal Pétain est l'élément décisif qui les incite à quitter leur foyer ou leur unité pour poursuivre la guerre aux côtés des Britanniques.

Nous proposons deux témoignages : l'un d'un militaire qui n'a pas entendu l'appel mais a rejoint le combat. L'autre du fils du célèbre écrivain Georges Bernanos qui, ayant entendu l'appel, s'engage auprès du général de Gaulle.



Le commandant
René Mouchotte.

L'engagement de Mouchotte

L'auteur

Breveté pilote lors de son service militaire dans l'armée de l'air (1935-1937) et sergent de réserve, René Mouchotte est mobilisé en septembre 1939. Il rejoint, contre son gré, le centre d'instruction de la chasse de Chartres pour effectuer un stage d'élève instructeur. Nommé en mars 1940, à l'école de chasse d'Avord, il est affecté en tant qu'instructeur en mai 1940 en



EXTRAIT DES CARNETS

René Mouchotte, *Mes carnets*,
juin 1940-août 1943, SHAA, 2000

Oran. Juin 1940

Lundi 17 juin

Je viens d'apprendre par la radio l'incroyable nouvelle de la capitulation de Pétain. C'est tellement inconcevable qu'on reste là, les membres brisés, à s'imaginer mille choses, un rêve, une erreur, une propagande, pour tenter de faire s'évanouir l'horrible cauchemar. L'impitoyable TSF achève de briser la résistance de nos nerfs trop tendus en faisant résonner une Marseillaise vibrante, le dernier appel d'une France hier libre.

De ma vie, je ne me rappelle avoir ressenti une émotion aussi intense et douloureuse. On voudrait courir, montrer à tous qu'on a encore une force, une énergie pour continuer à combattre. La France doit rester la France et son cœur bat toujours, malgré ceux qui veulent l'assassiner sans lui permettre de lutter. Un grand dégoût nous saisit pour ces vingt années passées depuis 1918, où la France fut le jouet d'une bande d'arrivistes qui se bousculèrent les uns les autres pour tenir à leur tour les rênes de l'État. De gauche, de droite, ils ont tous concourus pour faire du théâtre politique un spectacle de querelles, de désordres et de honte.

Et voici aujourd'hui le bilan de leur œuvre. Pour quoi donc se sont battus nos anciens, pour la recherche d'un idéal ? En 1919, on s'arrangeait déjà pour que ces « anciens combattants » n'aient pas le droit de regard sur les affaires de l'État. On évinçait ces gêneurs, eux qui pendant quatre ans ont souffert mille morts pour conserver à la France sa liberté. S'ils avaient su qu'on saboterait leur victoire, ils auraient continué à lutter, contre un ennemi intérieur, plus fourbe, plus lâche...

16 heures

Ce n'est pas possible, nous reprenons nos esprits, la France ne peut ainsi être vaincue, même si elle fut la malheureuse victime de saboteurs et de traîtres. Il reste, Dieu merci, des hommes d'énergie qui ont encore une foi et un cœur. Il en sera bien un pour ranimer les courages défaillant devant de honteux exemples...

L'Afrique du Nord va se désolidariser de la métropole et, les armes à la main, tiendra bon. Quelles vont être les clauses de cet armistice ? Qui croire maintenant ? Le maréchal Pétain, cette vivante légende, on s'en est servi comme d'un drapeau. On a fait appel à ses services alors que la situation s'avérait désespérée. Que pense-t-il ? Ce qu'il va nous commander de faire est-il en rapport avec ce que son cœur de Français nous supplie de faire ?...

Afrique du Nord. Réticent, il parvient à se faire intégrer comme stagiaire, au centre d'instruction à la chasse d'Oran. Lors de son entraînement de pilote de chasse, il apprend la demande d'armistice du maréchal Pétain.

Avec cinq camarades, il s'envole pour Gibraltar, le 30 juin. Engagé dans les Forces françaises libres, il combat au sein de la *Royal Air Force* avant d'être affecté au groupe de chasse Île-de-France puis de prendre le commandement du 65^e squadron britannique.

Nommé à la tête du groupe de chasse Alsace, le 9 janvier 1943, il est abattu au-dessus de la Manche le 27 août suivant.

Le contexte

Le 17 juin 1940, René Mouchotte commence la rédaction de ses carnets. Il la poursuit jusqu'à sa mort. Dans ces carnets, il évoque les événements quotidiens qu'il agrmente de réflexions personnelles, de photographies et de coupures de presse.

Le document

Les carnets de René Mouchotte paraissent pour la première fois, en 1949, aux éditions Flammarion. Ils contiennent une présentation d'André Dezarrois. Le service historique de l'armée de l'air a publié, en 2000, une version intégrale et annotée sous le titre *Mes carnets juin 1940-août 1943*.

Pour en savoir plus

Martial VALIN, « Les obsèques définitives du commandant pilote René Mouchotte », *Revue de la France Libre*, n° 23, décembre 1949.

René MOUCHOTTE, *Mes carnets, juin 1940-août 1943*, SHAA, 2000.

Colonel Henry LAFONT, *Aviateurs de la liberté*.

Mémorial des Forces Aériennes Françaises Libres, SHAA, 2002.

Une notice biographique est disponible

sur le site www.ordredelaliberation.fr.

QUESTIONNAIRE

Les réactions à la défaite

1. Quelle est la situation de René Mouchotte et de Georges Bernanos au moment de la défaite ?
2. Comment Mouchotte réagit-il au discours du maréchal Pétain ? Bernanos à celui du général de Gaulle ?
3. Quelle volonté l'un et l'autre affirment-ils aussitôt ? Quelle est leur motivation ?

Le témoignage de Jean-Loup Bernanos

L'auteur

Fils de l'écrivain Georges Bernanos, Jean-Loup Bernanos s'installe avec ses parents au Brésil en 1938. C'est à Belo Horizonte que la famille apprend la défaite de juin 1940.

Contexte

Résidant dans une région isolée du Brésil, privée d'électricité, Georges Bernanos suit les nouvelles de France à travers les journaux et la radio avec souvent plusieurs jours de retard.

À cette époque, depuis début juin, il rédige des articles défendant la France qui sont publiés dans la presse brésilienne. Le 18 juin, il apprend la demande d'armistice. Le soir même, la radio brésilienne retransmet l'appel du général de Gaulle.

Georges Bernanos s'engage immédiatement en faveur de la France Libre. De même, deux de ses fils, Yves et Michel, et l'un de ses neveux, Guy Hattu, partent pour Londres afin de s'engager dans les Forces françaises libres.

Le document

Le témoignage de Jean-Loup Bernanos paraît sous la forme d'un entretien dans le n° 13 d'*Espoir*, revue de la Fondation Charles de Gaulle.



TÉMOIGNAGE

Jean-Loup Bernanos, « Témoignage », *Espoir*, n° 113, décembre 1997

Bernanos apprend l'armistice dans un wagon de chemin de fer qui le conduit avec sa femme et moi à Belo Horizonte. Les voyageurs brésiliens se sont approchés de lui pour le reconforter et Bernanos a dit qu'ils lui avaient apporté la seule chose qui pouvait lui redonner du courage ; ils lui avaient dit : « L'Angleterre tiendra » ce qui voulait dire que la France aussi tiendrait.

Nous arrivons à Belo Horizonte. Le soir du 18 juin un peu avant dîner, nous nous installons dans le salon de l'hôtel et ma mère et moi nous écoutons le feuilleton qui passait tous les soirs pendant que mon père lisait les journaux. Les informations arrivent et la voix du speaker brésilien annonce le message d'un général français diffusé le jour même à Londres. C'était l'appel du 18 juin.

Je n'oublierai jamais la réaction de mon père. Cette guerre avait tellement marqué mes parents que c'était le sujet de conversation constant dans la famille. J'étais fort jeune, j'avais 7 ans, mais j'étais très au courant de ce qui se passait et des sentiments de mes parents à ce propos. Lorsque j'ai entendu l'appel, j'ai senti qu'il se passait quelque chose et j'ai regardé mes parents. Ma mère pleurait et mon père était extrêmement ému. C'est la seule fois où je l'ai vu aussi ému et bouleversé. Aussitôt après, il a cherché un moyen de parler à la radio, de faire savoir sa position, d'écrire dans la presse.



La diffusion immédiate de l'Appel

Le 18 juin 1940, peu de Français entendent l'Appel du général de Gaulle.

Un nombre plus important en a connaissance par oui-dire ou par quelques journaux et radios étrangères, y compris Radio-Stuttgart et Radio-Luxembourg qui l'on repris.



Dès le lendemain, quelques volontaires à l'engagement se présentent, individuellement, à Seymour Place, où de Gaulle a installé son premier bureau. La première personne est un chauffeur personnel d'un industriel anglais.

Quelques personnalités se présentent également : Denis Saurat, directeur de l'Institut français à Londres, Étienne Bellanger, le directeur londonien de la joaillerie Cartier, Pierre Maillaud, journaliste à l'agence Havas qui deviendra l'une des voix de l'émission française de la BBC « Les Français parlent aux Français » sous le nom de Pierre Bourdan, le lieutenant de Boislambert, futur chancelier de l'Ordre de la Libération, ou Georges Boris, homme politique, économiste et journaliste.

Le 28 juin, le gouvernement britannique reconnaît Charles de Gaulle comme « chef des Français libres » et le 7 août, un accord est signé, organisant les relations entre le Royaume-Uni et la France Libre.

En France et dans l'Empire règne surtout l'attentisme, l'appel suscitant des réactions hostiles de la part des nouveaux responsables français.

Réactions hostiles...

Le général Noguès, résident général de France au Maroc, avec d'autres s'est d'abord déclaré « consterné » par la demande d'armistice. Toutefois, quand le général de Gaulle lui envoie, le 19 juin, un télégramme dans lequel il lui propose de se joindre à lui, il n'obtient aucune réponse. Noguès finit par se rallier aux décisions du gouvernement de Vichy. D'autres, tel Gabriel Puaux, haut commissaire au Levant, ou le général Mittelhauser, commandant en chef des troupes du Levant, suivent cette voie.

Le général Weygand, ministre de la Guerre, ordonne au général de Gaulle de « rentrer dans le rang » ; celui-ci tentant en vain de le convaincre de rejoindre l'Afrique du Nord afin d'y poursuivre la guerre. Le 22 juin, jour de la signature de l'armistice, sa promotion au titre de général de brigade à titre temporaire est annulée. Le 23 juin, un décret signé du Président de la République, le met en position de retraite par mesure de discipline. La rupture est consommée.

Les premiers articles en France



EXTRAIT D'ARTICLE

Le Petit Marseillais,
19 juin 1940

De Londres, le général de Gaulle lance un appel à la guerre à outrance.

Au poste de la BBC, le général de Gaulle (sic), précédemment sous-secrétaire d'État à la guerre, a lancé hier soir l'appel suivant :

« Le Gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions pourrait cesser le combat. Il a déclaré que si ces conditions étaient contraires à l'honneur, à la dignité, à l'indépendance de la France, la lutte devrait continuer.

« Certes, nous avons nettement été submergés par les forces mécaniques terrestres et aériennes de l'ennemi.

« Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, qui ont surpris nos chefs, mais le dernier mot est-il dit ? [...] »

EXTRAIT D'ARTICLE

Le Progrès de Lyon,
le 19 juin 1940

Une allocution du général de Gaulle Londres, 18 juin.

Le général de Gaulle, auteur de nombreuses études sur le rôle des chars d'assaut, a prononcé ce soir une allocution à la radio de Londres.

« La France n'a pas peur, a-t-il dit. Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui continue la lutte. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale.

« Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique de l'Allemagne, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force supérieure mécanique. Le destin du monde est là. »

Il a conclu :

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »
Demain, le général de Gaulle parlera de Londres.

Un témoignage sur la situation à Londres



Londres, printemps 1943. Le chef d'escadrons Claude Hettier de Boislambert après son évasion de France.

L'auteur

Né le 26 juillet 1906 à Hérouvillette (Calvados) dans une famille de l'aristocratie terrienne, Claude Hettier de Boislambert est mobilisé comme lieutenant de cavalerie en septembre 1939. Nommé officier de liaison auprès de l'armée britannique, il participe à la campagne de France avant d'embarquer à bord du paquebot *Guinean* à Brest le 16 juin 1940 pour l'Angleterre avec les officiers et sous-officiers placés sous ses ordres qui sont volontaires. Apprenant alors la présence à Londres du général de Gaulle, qu'il a connu lors de la bataille de la Somme, il décide de le rencontrer.

Le contexte

Quand Boislambert arrive à Londres, le 19 juin, Charles Corbin est ambassadeur de France au Royaume-Uni. Deux jours plus tôt, le maréchal Pétain a demandé officiellement l'armistice et convié les Français à déposer les armes. Le 18 juin, le général de Gaulle a lancé son appel à la poursuite du combat. Toutefois, l'ambassadeur ne le rejoint pas, restant aux ordres de Pétain, de même que ses successeurs, Roger Cambon et Jehan de Castellane. Au contraire, l'ambassade et les missions françaises, qui assurent la liaison avec le gouvernement et les forces britanniques, s'efforcent de dissuader tous ceux qui, en Grande-Bretagne, désirent rejoindre le général de Gaulle, jusqu'au départ de leurs 600 membres pour la France, le 19 juillet 1940.

Le document

À partir de son carnet de guerre, Hettier de Boislambert rédige un article pour la *Revue de la France Libre* à l'occasion de l'anniversaire de l'appel du 18 juin, en 1965. Ses notes lui ont déjà servi à écrire un premier article dans la revue pour l'anniversaire de juin 1950, avant la publication des *Fers de l'Espoir* en 1978.



EXTRAIT D'ARTICLE

Claude Hettier de Boislambert, « – Que venez-vous faire? – La guerre, si possible, Mon Général », *Revue de la France Libre*, n° 156 bis, juin 1965

Il n'était pas facile au 18 juin 1940 de trouver le général de Gaulle dans Londres. [...]

« À la mission française de liaison, je demande à voir le général Lelong⁽¹⁾ et suis reçu par le capitaine de C. Ce dernier ajoute mon nom à celui des membres du détachement que j'ai amené à une liste. Comme ordres : néant.

« Je demande à nouveau à voir le général Lelong. Après une longue attente, c'est son chef d'état-major qui me reçoit. C'est un homme très aimable, qui écoute mon histoire sans attention et finalement me dit que la seule chose à faire pour nous est de rejoindre un camp anglais où des ordres ultérieurs seront donnés.

« Je le quitte, bien décidé à n'en rien faire.

« Ce n'est pas pour me faire interner que je suis venu en Angleterre.

« Des officiers que je rencontre m'assurent que la meilleure chose est de rejoindre l'armée canadienne si, comme cela semble probable, la France doit signer l'armistice.

« Il est certain que l'on pourra obtenir des commissions d'officiers canadiens pour la durée de la guerre.

« L'idée ne me séduit pas : c'est comme officier français que je suis décidé à servir.

« Personne n'a l'air d'avoir l'adresse du général de Gaulle. En tout cas, personne n'a l'air de vouloir la donner. Il a déjà dû y avoir des incidents.

« L'atmosphère à la mission française est irrespirable. On sent le « je-m'en-fichisme » le plus absolu. Tout pourvu que la guerre cesse ! » [...] À l'ambassade de France, j'obtiens tout de même l'adresse du général de Gaulle. Il paraît qu'on lui a enjoint de rejoindre la France et qu'il a refusé. Il faut que je le voie.

C'est près de Hyde Park, tout à côté du Dorchester, une maison à appartements. Je sonne ! Une grande fille brune vient m'ouvrir la porte. Elle a si bien l'air français que c'est dans notre langue que je demande à voir le général. Aussitôt de derrière la porte, je reconnais la voix « Boislambert, entrez ! » Il n'y a qu'un officier auprès du général de Gaulle. Un grand lieutenant de cavalerie au profil accusé. Lui, dans un fauteuil, tourne le dos ; il regarde le parc : « Alors, Boislambert, vous voilà en Angleterre, que venez-vous faire? », « La guerre, si possible, Mon Général. » « Avez-vous lu l'appel que je viens de faire? »

J'explique au général de Gaulle ce qui m'amène, pourquoi et comment je suis là ; la présence du détachement que j'ai amené de France à Warminster et mon désir de trouver pour ceux qui m'ont suivi « la solution la meilleure et honorable ».

1. Il s'agit du général de division Albert Lelong (1880-1954), attaché militaire à Londres, à ne pas confondre avec le général de brigade Pierre Lelong (1891-1947), commandant la 1^{re} brigade française libre, au sein des Forces françaises libres, en Libye et en Tunisie.

Piste de recherche

LA DIFFUSION IMMÉDIATE DE L'APPEL



L'appel du 18 juin 1940 a été peu entendu, mais il a été repris par la presse française et étrangère le lendemain. On peut rechercher dans les archives municipales ou départementales si l'appel a trouvé un écho dans la presse locale et comment elle l'a traité, notamment face aux questions de censure.



Différents textes de l'Appel

L'appel du 18 juin, c'est avant tout le discours prononcé par le général de Gaulle, le soir du 18 juin 1940, à la radio de Londres.



Mais c'est aussi, le **discours du 22 juin 1940**, en raison de son analyse visionnaire quant à la véritable nature de la guerre et au rôle que la France doit y jouer. De Gaulle y précise et y développe des arguments qui ne sont qu'esquissés dans l'appel du 18 juin.

C'est également l'**affiche « À tous les Français »**, placardée sur les murs en Angleterre à partir du 3 août 1940, suite à la reconnaissance, le 28 juin, du général comme « *chef des Français libres* » par le gouvernement britannique. Cette affiche a largement contribué à la diffusion de l'appel durant la guerre.

Le discours du 22 juin 1940

Le document

Le général de Gaulle prononce le 22 juin 1940 à la radio de Londres ce discours. Il est diffusé à 20h30, peu après la signature à Rethondes, en forêt de Compiègne, de la convention d'armistice franco-allemand. Contrairement à l'appel du 18 juin, il a été enregistré.

Lire

Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *Les Voix de la liberté. Ici Londres, 1940-1944*, tome I, La Documentation française, 1975.

L'affiche « À tous les Français »

Cette affiche qui a été placardée sur les murs en Angleterre reprend les termes de « l'appel du 18 juin ».

Il existe différents modèles de l'affiche :

- liseré tricolore encadrant l'affiche
- 2 drapeaux croisés
- Texte :

« A TOUS LES FRANÇAIS »

« La France a perdu une bataille !
Mais la France n'a pas perdu
la guerre ! »

« Des gouvernants de rencontre...
Luttons tous pour la sauver »

« VIVE LA FRANCE »

Signature manuscrite

(en bas à droite : « Ch. De Gaulle »)

Plus bas, en caractère d'imprimerie :

« GÉNÉRAL DE GAULLE ».

Le premier tirage de l'affiche « à tous les Français » a été réalisé par un modeste

imprimeur artisan, Achille-Olivier Fallek, 24, Seawell Road. Celui-ci se souvient avoir reçu le général de Gaulle un soir de juin 1940, « *les deux coudes appuyés sur le marbre, il a relu son texte avec une extraordinaire attention. Il a demandé qu'on force un peu les caractères du titre. Il avait l'air si grave et en même temps si calme* ».

Le deuxième tirage a été réalisé par l'imprimeur J. Weiner Ltd-London WC1. Tirée à 10 000 exemplaires, elle comporte exactement les mêmes caractéristiques typographiques que la première :

- le « d » de servitude est remplacé par un « p » renversé. Il est aussi déplacé en hauteur ;
- le « e » de péril ne comporte pas d'accent.

L'encadrement tricolore est de type anglais – bleu à l'extérieur, rouge à l'intérieur.

Le troisième tirage de l'affiche porte : « *imprimé en Grande-Bretagne par Harrison & Sons LDT* ».

La traduction en anglais en bas à gauche figure sur les trois exemplaires.

Il a existé à partir de septembre 1944 jusqu'à nos jours de très nombreux tirages français de cette affiche.

Les modèles anglais sont encadrés en bleu, blanc, rouge, les modèles français en rouge, blanc, bleu. Les tirages français ne comportent pas la traduction anglaise en bas à gauche.



LE DISCOURS DU 22 JUIN 1940

Charles de Gaulle, *Discours et messages*,
tome I : *Pendant la guerre, 1940-1946*, Plon, 1970

Le Gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi.

Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.

Or, beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude, pour des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie.

Je dis l'honneur ! Car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec les Alliés. Tant que ses Alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Le Gouvernement polonais, le Gouvernement norvégien, le Gouvernement belge, le Gouvernement hollandais, le Gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens ! Car il est absurde de considérer la lutte comme perdue. Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du Gouvernement pendant ces derniers combats, nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la Patrie ! Car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain, ni si les alliés de l'Allemagne resteront toujours ses alliés. Si les forces de la liberté triomphaient finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ?

L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a.

Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale.

J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi.

J'invite les chefs et les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi.

J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre.

Vive la France Libre dans l'honneur et dans l'indépendance !

QUESTIONNAIRE

Les appels

1. Dans quel contexte chacun de ces documents a-t-il été écrit ? à qui s'adresse-t-il ?
2. En quoi ces documents constituent-ils une réponse au maréchal Pétain ?
3. Quelles évolutions le contenu des différents documents traduit-il ?



Des militaires des Forces françaises libres apposent l'affiche « À tous les Français » sur un mur d'Angleterre.



Bulletin officiel des Forces Françaises Libres, n° 1, 15 août 1940. Ce bulletin, n'ayant eu qu'un numéro, est vite remplacé par le Journal officiel de la France Libre dont le n° 1 du 20 janvier 1941, reproduit en première page l'affiche « À tous les Français » et le texte de l'appel du 18 juin.

Comment exploiter un document

Les documents écrits ou iconographiques, les témoignages enregistrés, les films sont des sources d'information importantes. Leur exploitation permet de mettre en pratique les différentes méthodes étudiées en cours.

La méthode

1 ➔

Contextualiser le document

- Qui est l'auteur du document et quelle est sa situation au moment où il le réalise?
- Quand ce document a-t-il été réalisé et dans quel contexte, personnel et/ou historique, celui-ci s'insère-t-il?

2 ➔

Établir la nature du document

Discours, lettre à un parent, courrier officiel, journal intime, mémoires, roman, poème, essai, tableau, dessin, photographie, etc.

3 ➔

Tirer les idées principales

Il est recommandé de confronter le document avec d'autres sources. Il est nécessaire de définir les termes qui vous sont inconnus et de rechercher des éléments biographiques disponibles sur les personnes citées dans le document.

Exemple

Document : Le témoignage de Geneviève de Gaulle-Anthonioz est paru dans le n° 73 d'*Espoir* en décembre 1990.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz, « Quelques souvenirs à propos du 18 juin 1940 », *Espoir*, n° 73, 1990, p. 49-51.

Document

À cette époque, la mère du Général, Jeanne de Gaulle, se trouvait auprès de mon père, le frère aîné du Général, Xavier, à Paimpont, près du camp de Coëtquidan où mon père était mobilisé. Les officiers et les soldats qui s'y trouvaient étaient des hommes âgés, de la réserve. Ils avaient reçu l'ordre de quitter le camp et de rejoindre le Finistère [...].

Le 17 juin le convoi s'est mis en route; il comprenait quelques centaines d'hommes et les officiers avec leur famille. Nous avons passé la nuit du 17 au 18 à Locminé dans le Morbihan dans des abris de fortune, comme tant de réfugiés de l'époque [...]. Le 18 juin, des ordres contradictoires sont arrivés et sur la place principale de Locminé les hommes se sont rassemblés, quelques officiers autour d'eux. C'est alors que nous avons vu

passer les premiers détachements allemands, c'étaient des motocyclistes habillés de noir, avec des casques de cuir noir et leurs grosses motos qui vrombissaient semblaient chanter un cri de victoire. Ils ont traversé ce gros village sans même un regard pour ces officiers qui avaient tous fait la guerre de 14-18 et n'avaient que leur revolver d'ordonnance, personne n'était armé, et ils ont continué au-delà.

Ceux qui ont à peu près mon âge ont connu l'humiliation de voir l'ennemi pénétrer comme cela sans que personne ne tente de l'arrêter, cet ennemi méprisant, cet ennemi qui nous écrasait. À ce moment-là nous avons vu arriver du fond de la place un prêtre en soutane, qui se dirigeait vers le groupe d'officiers pour leur faire part de ce qu'il venait d'entendre. Il avait

écouté la radio de Londres et avait entendu l'appel du 18 juin. À sa manière il essayait de nous le redire, il ne fallait pas désespérer, mais continuer le combat. Un jeune général qui avait été secrétaire d'État à la Défense Nationale appelait tous ceux qui voulaient le rejoindre pour relever l'épée de la France. Nous écoutions, bouleversés, et ma grand-mère, petite dame en noir, un peu courbée, à laquelle personne ne faisait attention, tira le

prêtre par la manche et dit : « c'est mon fils, Monsieur le Curé, mais c'est mon fils ! » Dans cette humiliation si profonde il y avait déjà la lumière de l'espérance, et déjà le sursaut de la fierté. [...] Le 18 juin 1940, c'est le mélange d'un abîme d'humiliation, un abîme de chagrin, presque de désespoir, et en même temps cet appel qui donnait déjà des raisons d'espérer et qui permettait de relever la tête.

1 →

Nièce du général de Gaulle, Geneviève de Gaulle passe son enfance dans la Sarre, où son père est ingénieur. En 1934, à l'instigation de son père, elle découvre la menace hitlérienne en lisant *Mein Kampf*. Étudiante en histoire à Rennes lors du déclenchement de la guerre, elle réside dans un appartement de Paimpont, près du camp militaire de Coëtquidan où son père est mobilisé en septembre 1939 comme officier de réserve d'artillerie. C'est à Locminé, où elle vient d'arriver avec sa grand-mère qu'elle entend parler le 18 juin, par la bouche de l'abbé Thouai, de l'appel lancé le même jour à la radio de Londres par son oncle.

Engagée très rapidement dans la Résistance, elle est arrêtée le 20 juillet 1943 et déportée à Ravensbrück. Après guerre, elle est un membre actif de l'Association des déportées et internées de la Résistance (ADIR), dont elle prend la présidence en 1958, et s'engage en faveur des plus démunis, présidant ATD Quart Monde de 1964 à 2001.

2 →

Le document est un témoignage paru à l'occasion du cinquantenaire de l'appel du 18 juin 1940 dans *Espoir*, la revue de la Fondation Charles de Gaulle. Dans ce texte, elle revient sur les circonstances dans lesquelles elle a appris l'existence de l'appel du 18 juin 1940, qu'elle n'a pas personnellement entendu.

3 →

Dans ce passage, Geneviève de Gaulle offre un témoignage de la débâcle. Côté français, les réservistes du camp de Coëtquidan apparaissent désorientés, ne sachant que faire devant l'arrivée d'ordres contradictoires, et pratiquement désarmés. Elle décrit également le sentiment d'humiliation qu'elle ressent devant la vision des premiers Allemands. Ceux-ci se signalent avant tout par le noir de leur tenue, le vrombissement triomphant de leurs motos et le mépris qu'ils semblent dégager. Enfin, elle évoque l'émotion que provoque, parmi les Français, la nouvelle de l'appel du 18 juin, qui représente à ses yeux le signal de l'espérance.

Pour en savoir plus

- Frédérique NEAU-DUFOUR, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz : l'autre de Gaulle*, Éditions du Cerf, 2004.
- Caroline GLORION, *Geneviève de Gaulle-Anthonioz : résistances*, Plon, 1997.



Une photographie emblématique...

Pas plus qu'il n'existe d'enregistrement de l'appel lancé à la radio de Londres le 18 juin 1940, nous ne disposons de photographie du général de Gaulle prise ce jour-là. Cette photographie est postérieure à juin 1940, comme l'indiquent les insignes métalliques de la France Libre accrochés à son uniforme, celui des forces terrestres et celui des Forces navales françaises libres. La date exacte de la photo reste incertaine.



Les engagements dans la à la suite de l'Appel

Dans son discours du 22 juin 1940, le général de Gaulle appelle « tous les Français libres » à « continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront ». Les Français libres sont, selon la définition de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, une « communauté de Français qui à partir de 1940 se groupent hors de France autour du général de Gaulle ». Au-delà des parcours particuliers et de leur diversité, ils se rallient au refus de la défaite exprimé dans l'Appel.

Rares sont ceux qui ont entendu l'Appel, rares également ceux qui y ont répondu, alors qu'ils étaient plus de 100 000 marins et soldats français présents sur le sol anglais. À partir du 19 juin, ils sont quelques-uns, civils ou militaires, venus individuellement ou en groupes, à s'engager auprès du général de Gaulle, reconnu officiellement le 28 juin par le gouvernement britannique comme chef des Français libres.

Quelques unités les rejoignent, qu'il s'agisse de la 13^e demi-brigade de légion étrangère en Angleterre ou du bataillon d'infanterie de marine au Moyen-Orient. À la fin juillet, ils sont 7 000.

Le ralliement d'une partie des territoires de l'Empire, en particulier l'Afrique équatoriale française (sauf le Gabon), lors des « Trois Glorieuses » (26, 27 et 28 août 1940), fournit à la France Libre une assise territoriale et un réservoir d'hommes pour étoffer ses rangs, qui atteignent à la fin de l'année, un effectif de 35 000 hommes.



Qui étaient les engagés ?

Deux jeunes Français ayant traversé la Manche, sur leur petit bateau, abordent la côte anglaise pour s'engager.

On évalue approximativement à 53 000 le nombre de ceux qui ont signé un engagement dans les Forces françaises libres entre le 18 juin 1940 et le 1^{er} août 1943, parmi lesquels 26 000 engagés non-coloniaux. Les engagements dans les FFL* ont eu lieu par vagues successives entrecoupées de creux : la première en juin-septembre 1940, après l'appel du 18 juin 1940, la seconde à l'été 1941 après la campagne de Syrie, parmi les troupes de l'armée du Levant, la troisième après le débarquement allié en Afrique du Nord de novembre 1942, avec une forte proportion d'évadés de France.

Qui sont les Français libres ?

Les enquêtes menées par les historiens, ces dernières années, ont permis de dresser un portrait des engagés d'origine européenne.

Ce sont essentiellement des hommes, à 96 %, les contraintes matérielles, sociales et culturelles ne favorisant pas une présence féminine (voir p. 27) réellement significative.

De même, il s'agit surtout de jeunes gens (voir p. 26). L'âge moyen d'engagement s'établit à 22 ans. Plus de la moitié des engagés sont nés entre 1919 et 1923, 40 % ont moins de 21 ans, 5 % ont même moins de 17 ans. En revanche, les plus de 30 ans sont à peine 12 %, et seulement 3 % sont nés avant 1900. La disponibilité les distingue également. 83 % ne sont pas mariés au moment de l'engagement et 91 % sont sans enfant. Par ailleurs, plus du quart des volontaires ne sont pas encore entrés dans la vie active, 22 % étant encore lycéens ou étudiants. En outre, il s'agit davantage de cadets ou de benjamins, issus de familles relativement nombreuses dans un pays alors marqué par la faiblesse de sa natalité, que d'aînés, déjà installés dans la vie, et 21 % ont perdu au moins un parent. Pour ceux, plus âgés, qui sont déjà installés dans la vie active, il faut noter la forte proportion de militaires (voir pp. 30-31), un peu plus du tiers des volontaires français, et de ceux dont l'activité est liée à la mer (près de 20 %).

France Libre

Les origines sociales montrent une sous-représentation des fils d'agriculteurs et d'ouvriers (respectivement 11 et 15 % des engagés, alors que ces deux catégories sociales forment 60 % de la population active en 1936), une représentation normale des fils d'employés et des travailleurs indépendants (23 % chacun) et une surreprésentation des catégories supérieures : cadres supérieurs du privé ou de la fonction publique, professions libérales (16 % des volontaires, contre moins d'1 % dans la population). De la même façon, le niveau scolaire des engagés est supérieur à la moyenne nationale. Ainsi, 45 % des volontaires ont le baccalauréat ou préparent le diplôme au moment de leur engagement, à une époque où moins de 7 % d'une classe d'âge l'obtient et où la France compte moins de 100 000 étudiants. Si l'on affine, 17 % des engagés sont des étudiants, et même 7 % sont des élèves des grandes écoles, même s'il s'agit essentiellement de grandes écoles militaires ou scientifiques.

D'où viennent-ils ?

Les contraintes matérielles pèsent lourdement sur l'origine géographique des engagés. Pour des raisons de facilité, les habitants de la façade atlantique sont ainsi surreprésentés (voir p. 26), et plus encore les Bretons (41 % des engagés dans le premier cas, 26 % dans l'autre). Avec 16 % des engagés, la région parisienne fournit un effectif moyen, correspondant à son poids démographique. En revanche, l'Est, le Nord, le Midi et le Centre sont sous-représentés. Autre caractéristique, 71 % des Français engagés viennent de la zone occupée, contre 13 % de l'Empire (voir pp. 32-33) et seulement 10 % de la zone libre. Les familles françaises installées à l'étranger (voir p. 35) fournissent également un important contingent d'engagés par rapport à leur poids démographique. Saisissant durant l'été 1940, ce contraste géographique s'atténue ensuite, seuls la Provence et le Languedoc restant sous-représentés en 1941-1943.



Des jeunes se présentent pour signer leur engagement.

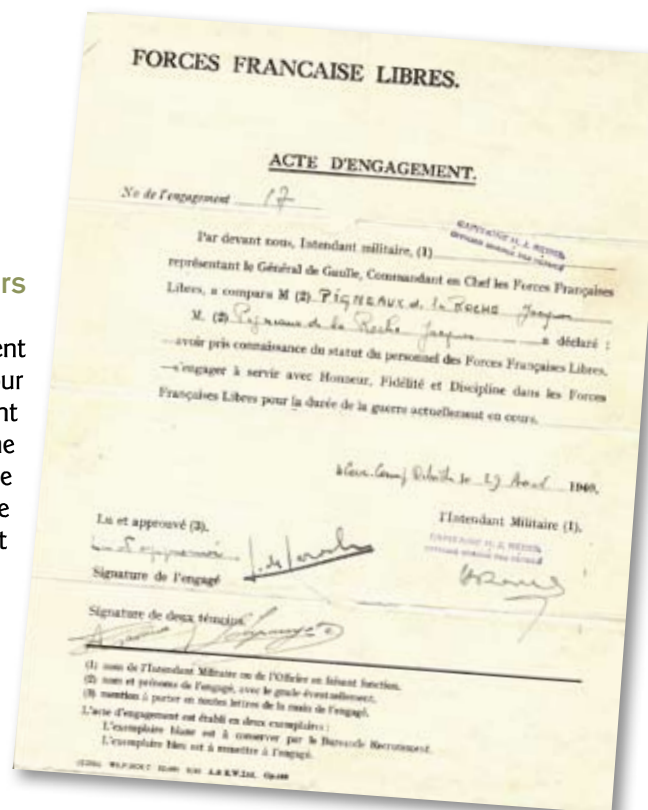
Quelles sont leurs motivations ?

L'explication qui revient le plus souvent, pour justifier l'engagement dans les FFL, dans une jeunesse élevée dans le souvenir de la Première Guerre mondiale et le culte de ses héros, c'est un refus de la défaite et de l'armistice. Outre ce patriotisme, viscéral chez une jeunesse dans l'ensemble peu ou pas politisée, le goût de l'aventure et l'inconscience des 20 ans ont pu jouer dans leur décision. La motivation politique ou idéologique est minoritaire et n'exclut pas certaines contraintes fonctionnelles, aussi bien pour les Juifs que pour les anciens des Brigades internationales en Espagne. Pour 13 % d'entre eux, les effets d'entraînement ont été déterminants, qu'il s'agisse du ralliement du territoire ou de l'engagement d'un ami.

Un engagement risqué

L'engagement dans les FFL signifie une rupture avec l'ordre légal incarné par l'État français de Vichy, mais aussi avec l'univers quotidien, une famille, un emploi, des études, et ce afin de rejoindre un pays dont un grand nombre ignorent presque tout, pour une durée inconnue. Il implique la condamnation par contumace, l'emprisonnement, voire la mort, en cas de capture, et de possibles représailles à l'encontre des proches.

L'acte lui-même n'est pas sans danger. Non seulement des volontaires ont pu se tuer en cherchant à rallier la France Libre* (voir pp. 30-31), mais certains ont été délibérément abattus lors de leur tentative ou exécutés par l'ennemi après avoir été faits prisonniers. Enfin, les dangers du combat ne sont pas négligeables pour les volontaires, avec des pertes qui, en juillet 1943, s'élèvent à environ un homme sur 10.



Un acte d'engagement.

Bibliographie

Jean-François MURACCIOLE, *Les Français Libres, l'autre Résistance*, Tallandier, 2009.

Jean-François MURACCIOLE, « Les Français Libres : une jeunesse gaulliste ? », in Fondation Charles de Gaulle, *Charles de Gaulle et la jeunesse*, Plon, collection Espoir, 2005, p. 31-44.



Les civils

On trouvera une série de récits qui évoquent des parcours liés directement ou indirectement à l'appel du 18 juin 1940. Ils permettent de souligner la diversité des engagements dans la France Libre et illustrent la portée de cet appel durant toute la guerre.

À partir de juin 1940, arrivent de France quelques centaines de volontaires qui, refusant la défaite se sont embarqués à bord des derniers bateaux en partance pour l'Angleterre.

C'est le cas de ces deux amis qui font six cents kilomètres à vélo pour gagner Brest. C'est le cas également de Maurice Schumann ou de René Cassin, à la fin de juin 1940, présents sur l'un des bateaux affrétés pour rembarquer les troupes polonaises au Pays Basque. C'est le cas aussi de la plupart des pêcheurs de l'île de Sein ralliés en juillet 1940.

D'autres usent de moyens de fortune pour rejoindre l'Angleterre au prix de grands risques comme ces deux frères qui traversent la Manche à la godille ou ces cinq garçons qui partent en canoë.

À partir de novembre 1940, la surveillance des côtes par les Allemands rend ces tentatives de plus en plus difficiles. Ces premiers engagés sont rejoints par des volontaires venus du monde entier, grâce à l'incitation des comités de la France Libre. Aux Antilles, 3 000 «dissidents» fuient le régime pro-vichyste à bord d'embarcations de fortune entre juillet 1940 et juillet 1943 : ils forment le bataillon des Antilles en janvier 1943. De même des milliers d'évadés passent par l'Espagne, pour rejoindre l'Afrique du Nord notamment après le débarquement allié de novembre 1942 et certains d'entre eux s'engagent dans les Forces françaises libres en 1943.

Cinq garçons en canoë



Les cinq jeunes volontaires sont reçus par Winston et Sarah Churchill après leur évasion de France.

Jeunes douaisiens réfugiés à Fort Mahon (Somme) près de Boulogne-sur-Mer, Jean (né en 1922) et Pierre Lavoix (né en 1924) refusent la défaite. Animés par «la haine des boches», élevés dans le culte de leur grand-père et de leur père, combattants en 1870 et en 1914, motivés par l'appel du général de Gaulle et l'écho des premiers combats des FFL*, ils décident de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre. Ils sont accompagnés de trois amis : Christian et Guy Richard et Reynold Lefebvre, originaires de la région parisienne. Ils prévoient une traversée en canoë d'une durée d'environ dix heures.

Le soir du 16 septembre 1941, après le passage de la patrouille allemande, ils mettent à l'eau deux canoës en bois équipés de provisions et de voiles et rejoignent

le large. Ballottés par la mer, obligés d'écoper l'eau avec une casserole, ils échappent, dans le creux d'une vague, à une vedette allemande. Hissant les voiles, longeant la côte vers le Nord jusqu'au cap Gris-Nez, ils traversent ainsi la Manche.

Le lendemain vers midi, ils renoncent à leur voile et pagaient jusqu'à la côte anglaise proche qu'ils aperçoivent. Mais un vent contraire et une mer déchaînée les obligent à lutter durant des heures. Un Spitfire les aperçoit dans la soirée du 17 septembre et une vedette maritime tente de les secourir sans succès.

Plus tard dans la nuit, épuisés, ils abordent une terre et s'endorment au pied de falaises. À leur réveil, les garçons aperçoivent un port tout proche ; il y sont accueillis chaleureusement. Après avoir été interrogés par l'Intelligence Service, ils sont reçus par le général de Gaulle, puis par Winston Churchill à Downing Street.

Pierre Lavoix s'engage dans les Forces navales françaises libres. Ses quatre compagnons intègrent l'école des Cadets de la France Libre.

Promu sous-lieutenant et affecté à la 1^{re} division française libre (1^{re} DFL), Reynold Lefebvre meurt, à 20 ans, dans un bombardement près d'Obernai (Bas-Rhin) le 17 janvier 1945.

Pour aller plus loin :

Jean LAVOIX, « La Véritable histoire de cinq garçons du Nord qui traversèrent la Manche en canoë pour rejoindre les Forces françaises libres, en 1941 contée par eux-mêmes », *La Mémoire des Français libres*, tome II, Fondation de la France Libre, 2002, p. 638-640.

Ève Curie : une intellectuelle refusant la défaite

Ève Curie est née le 6 décembre 1904 à Paris. Fille de Marie Curie, à qui elle a consacré une biographie à succès, et pianiste de renommée internationale, elle embarque à Bordeaux, en juin 1940, avec d'autres réfugiés sur le cargo britannique *Madura*. Elle arrive le 21 juin 1940 à Falmouth, déterminée à continuer la lutte. S'engageant dans la France Libre*, elle propose sa plume et sa voix dans la presse, à la radio et pour des conférences. En réaction, le gouvernement de Vichy lui retire par décret la nationalité française. Elle rejoint les États-Unis en 1941 pour y assurer la propagande de la France Libre, elle devient correspondante pour le *Herald Tribune Syndicate* et *Allied Newspaper* et se rend sur tous les fronts, en Libye, en Russie, en Birmanie et en Chine.

En 1943, elle publie *Journey among warriors* (*Voyage parmi les guerriers*, 1944) une chronique de ses voyages.

Revenue en Angleterre, elle s'engage dans le corps des volontaires féminines de la France Combattante et devient ambulancière sur le front d'Italie. Le général Brosset l'engage avec le grade de lieutenant à l'état-major de la 1^{re} division française libre. C'est ainsi qu'elle participe à la jonction de la 1^{re} DFL et de la 2^e DB, le 12 septembre 1944.

Le général de Gaulle lui rend hommage dans le discours qu'il prononce le 30 octobre 1943 à Alger et le 23 novembre suivant, lui écrit « *Je n'oublie pas combien votre attitude, dès le début, a été courageuse et je vous félicite de ce que vous continuez à faire en ce moment* ».



Pour aller plus loin :

Ève CURIE, *Voyage parmi les guerriers*, Éditions de la Maison française, New York, 1944, Flammarion, Paris, 1946.

Ève CURIE, « Appel au bon sens », in Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *Ici Londres, 1940-1944. Les voix de la liberté*, tome I, Documentation française, 1975-1977, p. 40.

Ève Curie lors de la promotion de Madame Curie en 1937.

Pierre Léostic : un garçon de 15 ans s'engage dans les parachutistes

Jeune Dunkerquois d'origine bretonne, Pierre Léostic, né le 24 décembre 1924, est le fils d'un contrôleur des douanes. À la suite de l'invasion allemande, il se réfugie à Porspoder, dans le Finistère, avec sa mère et ses sœurs.

Dans la nuit du 18 au 19 juin 1940, il s'enfuit du domicile familial après avoir écrit une lettre à sa mère : « *Ma chère Maman, je t'en supplie, ne me blâme pas, mon sang bout dans mes veines, je rêve de porter un fusil et de m'en servir. J'ai pris cent francs et ma carte d'identité. À dieu vat ! Je veux être Français, Français encore, Français toujours* ».

Avec d'autres jeunes Brestois, il embarque à bord de la vedette *Le Lupin*, en direction d'Ouessant, où un bateau anglais les prend en charge.

Arrivé en Angleterre, il ment sur son âge et parvient à s'engager dans la France Libre. Breveté parachutiste, il part pour le Moyen-Orient où il intègre le *French squadron* du *Special Air Service* (SAS*).

En juin 1942, il fait partie du groupe de six parachutistes, commandé par le capitaine Bergé qui détruit vingt-et-un avions ennemis lors d'un raid sur l'aérodrome d'Héraklion (Crète). Au retour de cette opération, avant de quitter l'île, le capitaine et trois de ses hommes sont encerclés par un détachement ennemi le 19 juin. Ils refusent de se rendre. Au cours du combat acharné, Pierre Léostic est mortellement blessé. Il meurt deux ans jour pour jour après son départ de Bretagne.



Pour aller plus loin :

René PICHAVANT, *Clandestins de l'Iroise*, volume VI, Morgane, 1997.



Les militaires

Peu d'unités constituées ont rallié les Forces françaises libres (FFL*).

*Parcours
de la 1^{re} division
française libre
de 1940 à 1945,
d'après la carte extraite
du livre de François Bro-
che, Georges Caïtucoli
et Jean-François
Muracciole (dir.),
La France au combat,
Paris, Perrin, 2007,
p. 656.*



Rares sont les officiers qui entraînent dès 1940 leur compagnie ou leur batterie à rejoindre la France Libre*. Toutefois, quelques-uns l'ont fait.

En Angleterre, le 30 juin 1940, parmi les troupes qui ont combattu en Norvège, 900 hommes de la demi-brigade de légion étrangère (13^e DBLE), commandés par le lieutenant-colonel Magrin-Vernerey, et 60 chasseurs alpins font le choix de reprendre le combat. Il en est de même pour des éléments d'une compagnie de chars de combat, des sapeurs, des artilleurs et des marins qui constitueront le 1^{er} bataillon de fusiliers marins.

Au Moyen-Orient, 350 « rebelles » d'un bataillon cantonné à Chypre, emmenés par le capitaine Lorotte, passent en Égypte britannique. Avec les 120 hommes du capitaine Folliot, qui ont quitté le Liban le 27 juin, ils constituent le 1^{er} bataillon d'infanterie de marine.

Ils sont rejoints par des légionnaires du 6^e régiment étranger d'infanterie, des marins de l'escadre française d'Alexandrie et des spahis marocains sous les ordres du capitaine Jourdi.

En Haute-Volta (Burkina-Faso), une batterie d'artillerie commandée par le capitaine Laurent-Champrosay passe en Gold Coast (Ghana).

En Tunisie, le 24 juin, le sous-marin *Narval*, sous les ordres du commandant Drogou, quitte son port d'attache de Sousse avec la majorité de l'équipage, à destination de Malte.

Plusieurs officiers rallient individuellement. Capturé pendant la bataille de France, le capitaine de Hauteclocque parvient à s'échapper le 17 juin et rejoint Londres, où il s'engage sous le nom de Leclerc. Chef d'état-major du commandant en chef des forces françaises au Levant, le colonel de Larminat tente en vain de maintenir ses trou-

pes dans la guerre. Désavoué par son supérieur et mis aux arrêts, il s'évade le 27 juin et passe en Palestine.

Parmi les officiers généraux, seuls le général Catroux, le général Legentilhomme, l'amiral Muselier et le médecin général Sicé font le choix de la France Libre.

Des centaines de volontaires traversent la Manche comme les 110 élèves de l'école de pilotage du Mans, commandés par le lieutenant de réserve d'aviation Pinot, ancien combattant de 14-18, qui partent le soir du 18 juin 1940 de Douarnenez à bord du langoustier *Tréboulle* en direction de Falmouth. 18 sous-officiers de l'école de radio-navigants de Saint-Jean-d'Angély s'envolent pour l'Angleterre à bord d'un *Farman-220* avec leur chef, le capitaine Georges Goumin.

D'autres embarquent avec les troupes polonaises, au Pays Basque ou au Maroc, comme Romain Gary et Henry Bouquillard, ou s'envolent d'Afrique du Nord en direction de Gibraltar, comme René Mouchotte, François Fayolle et Henry Lafont.

Certains viennent de plus loin, comme le chef de bataillon Brosset, qui s'engage à Bogota, en Colombie, dès le 27 juin 1940, le colonel Valin, en poste à la mission militaire française au Brésil quand il annonce son ralliement par télégramme le 9 novembre 1940, ou le capitaine Pouyade, évadé, en octobre 1942, d'Indochine occupée par les Japonais.



*Les volontaires
du Bataillon du Pacifique.*



1940. Le général de Gaulle inspecte la 13^e DBLE avec le lieutenant de Courcel (à sa droite), le lieutenant-colonel Magrin-Vernerey (à sa gauche) et le commandant Cazaud, à droite, de profil.

Le ralliement d'une unité : la 13^e demi-brigade de légion étrangère

De retour de Norvège, où elle s'est victorieusement opposée aux forces allemandes, en mai 1940, la 13^e demi-brigade de légion étrangère (13^e DBLE) est acheminée en Bretagne, à la mi-juin, en vue de constituer un réduit breton face à l'invasion allemande.

Toutefois, devant la progression allemande, elle est bientôt prise dans la tourmente de la débâcle. Trois jours après le 18 juin 1940, elle parvient à rembarquer et rejoint l'Écosse, où elle retrouve d'autres unités du corps expéditionnaire de Norvège dans la région de Trentham Park.

Les rescapés de la demi-brigade n'ont pas entendu l'appel du 18 juin. Les plus avertis n'en entendent parler que les jours suivants, dans la presse britannique ou par ouï-dire.

Adhérant aussitôt à cet appel, le capitaine Koenig, adjoint du lieutenant-colonel Magrin-Vernerey, commandant de la 13^e DBLE, convainc celui-ci de se rendre à Londres, où il a un entretien avec le général de Gaulle.

Ce dernier y rencontre également le général Béthouart, son camarade de promotion de Saint-Cyr, chef du corps expéditionnaire de Norvège, qui lui permet de rencontrer ses hommes au camp de Trentham Park, le soir du 30 juin.

Auparavant, Magrin-Vernerey a fait établir une liste des officiers de la 13^e DBLE, souhaitant s'engager dans la France Libre avec leur unité constituée.

Sur 1 619 légionnaires présents le 28 juin, un peu moins de 900 rallient la France Libre, les autres rejoignant le Maroc.

La quasi-totalité des cadres des autres unités du corps expéditionnaire français en Norvège choisit le retour en France; seuls 60 chasseurs alpins, dont 31 volontaires du 6^e bataillon de chasseurs alpins sur un effectif d'environ 730 hommes, restent en Grande-Bretagne.

Un patriotisme ardent et des liens de camaraderie animent les officiers qui choisissent de s'engager. Ainsi, le capitaine Amilakvari manifeste un profond attachement pour la France, qui a accueilli sa famille après la révolution russe d'octobre 1917, tandis que le lieutenant de Sairigné reste en Angleterre avec ses «bons camarades» Saint-Hillier et Arnault «pour tirer la dernière cartouche». Parmi les sous-officiers et légionnaires, la foi en leurs chefs et le goût de l'aventure et des voyages l'emportent.

Rejoignant ensuite le camp d'Aldershot, où sont regroupées les Forces françaises libres, la 13^e DBLE participe au défilé du 14 juillet à Londres. Elle sera de la plupart des combats de la France Libre, à Dakar, au Gabon, en Érythrée, en Syrie, en Libye, où elle s'illustrera lors des batailles de Bir Hakeim et d'El Alamein, en Tunisie, en Italie et en France.

Pour aller plus loin :

André-Paul COMOR, *L'Épopée de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, 1940-1945*, Nouvelles Éditions Latines, 1988, 463 p.

Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1996, 970 p.



L'affaire du *Capo Olmo* : un acte de « piraterie » pour continuer la guerre



1941. Le lieutenant Pierre Messmer de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, évadé de France avec Jean Simon en juillet 1940 à bord du cargo *Capo Olmo*

Le lieutenant Jean Simon de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère.



Jeunes officiers stationnés dans l'Allier, le lieutenant Simon (né en 1912) et le sous-lieutenant Messmer (né en 1916) entendent à la radio la demande d'armistice du maréchal Pétain. Préparés depuis quelques jours à cette annonce, les deux hommes refusent immédiatement la défaite. Affectés dans l'après-midi à Pau, et obtenant de rejoindre leur poste par leurs propres moyens, ils empruntent une vieille moto, que Messmer a repérée depuis quelques jours.

Passant par le Massif Central pour éviter les colonnes allemandes, leur véhicule finit par tomber en panne. Ils font du stop jusqu'à Tarascon, avant de prendre à Beaucaire le train pour Marseille. Arrivés le soir du 18 juin, ils cherchent à embarquer sur un bateau à destination de l'Afrique du Nord ou de l'Angleterre. C'est en lisant *Le Petit Provençal*, le 19 juin, que Messmer entend parler pour la première de l'appel lancé la veille, depuis Londres, par le général de Gaulle.

Le 20 juin, Simon rencontre le capitaine au long cours Vuillemin, commandant du *Capo Olmo*, qui cherche des hommes sûrs pour l'aider à détourner le navire vers l'Angleterre.

Les deux officiers embarquent avec quelques autres clandestins. Le soir du 23 juin, au sein d'un convoi, le bateau simule une avarie de machine et se détourne vers l'ouest. Le lendemain matin, l'équipage est informé de la décision du commandant.

Le *Capo Olmo* arrive à Gibraltar le 27 juin, en début d'après-midi, puis rejoint Liverpool le soir du 16 juillet. Messmer et Simon intègrent la 13^e DBLE et combattent ensemble jusqu'en Tunisie (1943). Puis Messmer part en mission aux Antilles en juillet 1943, avant d'être affecté à l'état-major du général Koenig, alors commandant supérieur des forces françaises en Grande-Bretagne et commandant des Forces françaises de l'intérieur (FFI*). Il participe à la libération de Paris en août 1944 au sein de la 2^e division blindée du général Leclerc. Jean Simon termine la guerre comme chef de bataillon.

Pour aller plus loin :

Pierre MESSMER, *Après tant de batailles : Mémoires*, Albin Michel, 1992, 462 p.

Jean SIMON, *La Saga d'un Français Libre*, Presses de la Cité, 2000, 299 p.

Humbert VUILLEMIN, « Le Ralliement du *Capo Olmo*, rapport de traversée du commandant Vuillemin à son arrivée à Liverpool », *La Mémoire des Français libres*, tome I, Fondation de la France Libre, 2002, p. 314-315.

Quatre aviateurs abattus à Gibraltar : les premiers morts de la France Libre

Membres de l'École de perfectionnement au pilotage de Meknès, le capitaine de Venduvre (né en 1912) et ses compagnons sont à Casablanca, en partance pour la France quand ils apprennent la demande d'armistice du maréchal Pétain. Ils décident de continuer le combat, en Afrique du Nord si le général Noguès, commandant en chef du théâtre d'opérations,

confirme sa volonté de ne pas accepter l'armistice et, dans le cas contraire, de rejoindre l'Angleterre.

Quand, le 29 juin, leur parvient la nouvelle de la libération des prisonniers de guerre italiens de Casablanca et la décision qu'à la date du 1^{er} juillet, tous les avions doivent être rendus inutilisables, ils décident de partir ; le sous-lieutenant du Plessix (né en 1902)

De gauche à droite.
Jacques de Venduvre.
Robert Weill.
Bertrand Jochaud du Plessix.
Jean-Pierre Berger.



et le lieutenant Berger (né en 1915) se joignent à eux.

Le matin du 30 juin, de Vendevre écrit une lettre à sa femme dans laquelle il affirme : « *Ce matin j'ai fait le sacrifice de ma vie, cela me donne beaucoup de courage. Je pars, j'obéis à ma conscience. Certains me critiquent... Je n'ai qu'un but : obéir à mon sens du devoir* ».

Les huit hommes prennent la navette qui les conduit sur le terrain de Bir Rechid, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Casablanca. Munis de faux ordres de mission, ils prennent trois Glenn Martin. Du Plessix et Berger montent dans l'appareil piloté par de Vendevre ; Aubertin (né en 1915) et de Saint-Péreuse (né en 1910) dans celui piloté par Lager (né en 1913). Weill (né en 1916), qui devait prendre place dans l'appareil piloté par Meyran (né en 1912), n'arrive pas à ouvrir la porte arrière et monte finalement dans celui de Vendevre. À 16 heures, les trois avions décollent.

Parvenus à hauteur de Gibraltar, les deux premiers appareils, pilotés par Lager et Meyran, se posent sans encombre sur le terrain entre le Rocher et la zone

neutre. Alors qu'il tente la manœuvre d'atterrissage, l'appareil de De Vendevre, pris sous le feu de la DCA espagnole, s'écrase en feu dans le port. Partant aussitôt à leur secours, les vedettes britanniques ne recueillent que des corps sans vie criblés de balles. Parmi les quatre survivants, Gustave Lager sert dans le groupe Lorraine avant de commander le groupe Franche-Comté ; Pierre Aubertin combat au sein de la *Royal Air Force* (RAF) puis prend la tête du groupe Île-de-France ; Pierre Tassin de Saint-Péreuse est affecté au groupe Lorraine puis prend le commandement du groupe Bretagne en août 1942 ; enfin, Meyrand sert au sein du groupe Bretagne avant de mourir dans l'accident d'avion qui coûte la vie au général Leclerc en 1947.

Pour aller plus loin :

Germaine L'HERBIER-MONTAGNON, *Cap sans retour*, Raoul Solar, Monaco, 1948, 267 p.

Philippe BAUDUIN, *Jacques de Vendevre, FAFL : Gibraltar, 30 juin 1940*, Apieton Éditions, 2006

Pierre Pouyade : un aviateur s'évade d'Indochine

Volontaire pour rejoindre les colonies dans l'espoir de reprendre le combat, après la défaite française, le capitaine Pierre Pouyade (né le 25 juillet 1911) est envoyé en novembre 1940 en Indochine ; il y prend la tête d'une escadrille.

Il découvre avec écoeurément la collaboration de plus en plus marquée des autorités françaises d'Indochine avec l'occupant japonais. Il a ordre d'abattre, sans sommation, les avions américains, basés en Chine. Un avion américain des *Flying Tigers* est abattu par la DCA

française près de la frontière chinoise ; les autorités militaires françaises livrent le pilote aux Japonais, qui l'exécutent. « Totalelement bouleversé », le capitaine Pouyade décide de quitter l'Indochine.

Après avoir dérobé le plan complet de la défense aérienne japonaise en Indochine et laissé à son commandant une lettre « corsée », il décolle, en direction de la Chine, le 2 octobre 1942, de la base de Bach M'aï, sous contrôle japonais, aux commandes d'un Potez 25 lent et poussif.

À court de carburant, il se pose sur un terrain de fortune, à Mongtzeu, au sud de Kunming, dans le



Yunnan. Recueilli par des aviateurs américains et pris en charge par la mission militaire française de Chongqing, il entreprend un périple de cinq mois. Grâce à l'aide d'un camarade de promotion de Saint-Cyr, Guillerma, et du général américain Stilwell, il monte à bord d'un avion américain à destination de Calcutta. Puis un hydravion anglais le conduit au Caire. Traversant ensuite le Soudan, le Tchad, le Nigeria et l'Atlantique, il arrive aux États-Unis, avant d'embarquer pour l'Angleterre, via l'Islande. En février 1943, il est à Londres.

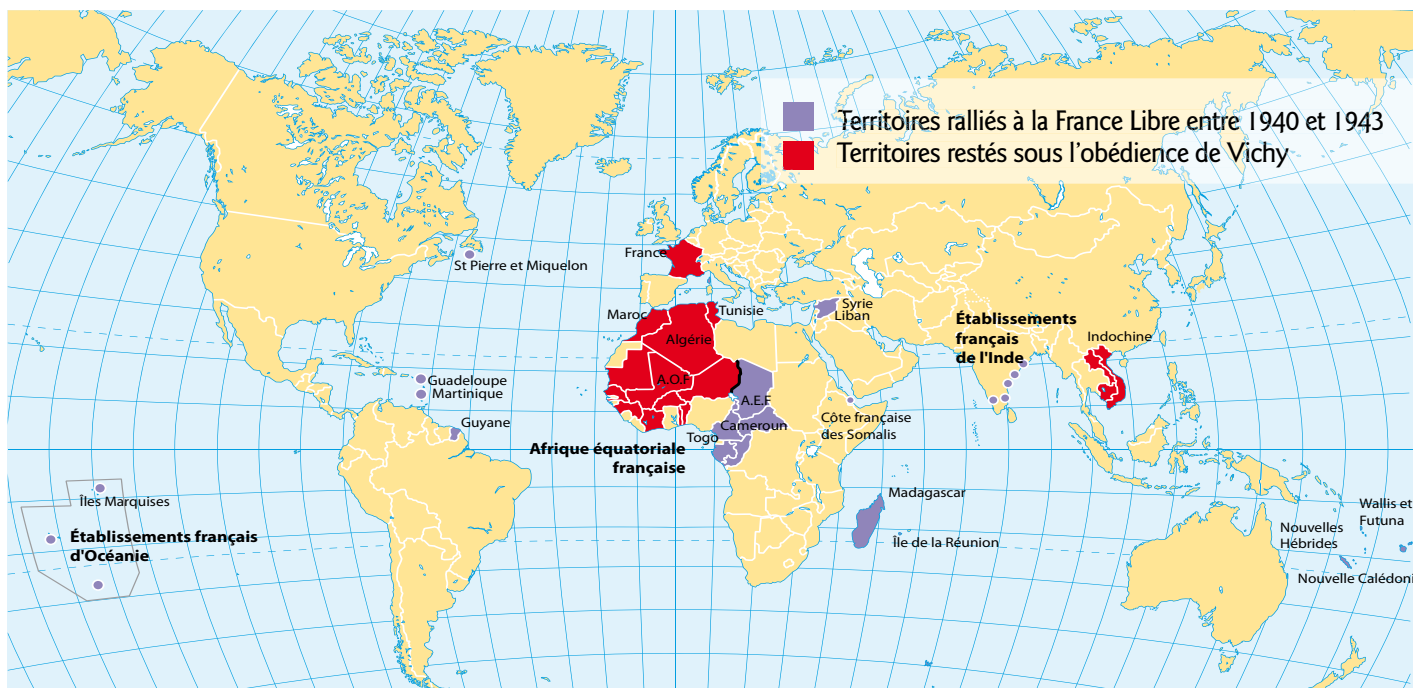
En représailles, les autorités vichystes d'Indochine le condamnent à mort et confisquent ses biens.

Après une rencontre avec le général de Gaulle, qui s'informe de la situation en Indochine, il obtient d'être affecté sur le front russe, au groupe de chasse Normandie, dont il prend le commandement après la mort du commandant Tulasne, le 17 juillet 1943.

Pour aller plus loin :

Daniel PORRET, Franck THÉVENET, *Les As de la guerre, 1939-1945*, tome II, Service historique de l'armée de l'air, 1993, 322 p.

Le commandant Pierre Pouyade, commandant du groupe de chasse n° 3 Normandie en URSS.



L'évolution de l'empire colonial français à partir de 1940

Les territoires

Le 22 juillet 1940, le gouverneur Henri Sautot rallie à la France Libre* les Nouvelles-Hébrides (actuel Vanuatu), condominium franco-britannique.

Toutefois, c'est en Afrique qu'a lieu l'action la plus décisive. Le 26 août, le gouverneur Félix Eboué proclame le premier l'adhésion du Tchad à la France Libre, avec l'aide du lieutenant-colonel Marchand, commandant militaire du Tchad, du commandant Colonna d'Ornano et de René Pleven, envoyé du général de Gaulle. Sa décision entraîne le ralliement de la quasi-totalité de l'Afrique équatoriale française, lors des « Trois Glorieuses de l'Empire » (26, 27 et 28 août 1940) : l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine) le suit, tandis que le colonel Leclerc et le commandant de Boislambert s'assurent du Cameroun par un coup de main sur Douala et Yaoundé, et que le colonel de Larminat prend le pouvoir au Congo. Surtout, elle fournit au mouvement une assise territoriale et des hommes pour étoffer ses troupes. Outre le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, qui rallie en bloc la France Libre, des hommes sont enrôlés pour constituer des bataillons. C'est ainsi que fin décembre 1940, les Forces françaises libres ont un effectif de 35 000 hommes, déjà engagés au combat sur plusieurs fronts.

Nommé commissaire général du Cameroun, Leclerc rallie par les armes le Gabon, le 9 novembre 1940, avant d'être désigné comme commandant militaire du Tchad, où il organise la colonne Leclerc, qui s'empare de l'oasis de Koufra en mars 1941.

Après l'Afrique équatoriale, suivent les Établissements français de l'Océanie le 2 septembre 1940, les Établissements français de l'Inde le 7 septembre et la Nouvelle-Calédonie le 19 septembre. Ces territoires fournissent les effectifs du bataillon du Pacifique, constitué en octobre 1940 sous les ordres du commandant Broche.

En juin-juillet 1941, une intervention conjointe des forces britanniques et des FFL* place les territoires du

Levant (Liban et Syrie) sous le contrôle de la France Libre. Le 24 décembre 1941, une flotte sous les ordres de l'amiral Muselier entraîne le ralliement de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, au large des côtes canadiennes.

La France Libre, qui a pris officiellement le nom de France Combattante le 13 juillet 1942, obtient le ralliement de nouveaux territoires en 1942-1943 : l'archipel de Wallis et Futuna le 2 mai 1942 ; l'île de La Réunion le 28 novembre 1942 ; l'île de Madagascar, placée sous l'autorité de la France après un accord avec les Britanniques, qui en ont pris le contrôle un mois plus tôt, le 14 décembre 1942 ; la Côte française des Somalis (Djibouti) le 28 décembre 1942 ; la Guyane le 16 mars 1943 ; les Antilles le 3 juillet 1943.

*Le général Catroux
à Souaida
(Djebel Druze),
dans le sud
de la Syrie.*



Félix Eboué, l'homme du ralliement de l'Afrique

Gouverneur du Tchad depuis janvier 1939, Félix Eboué (né en 1884) fait partie de ceux qui ont entendu l'appel lancé à la BBC le 18 juin 1940 par le général de Gaulle. Révolté, par la demande d'armistice lancée par le maréchal Pétain, il accueille avec émotion « ce cri d'espérance lancé pendant que les pires malheurs s'abattaient sur la France ».

Adhérent aux appels du général de Gaulle, par fidélité à la France et au nom d'un patriotisme ardent, mais soumis aux manœuvres de ses supérieurs, à Brazzaville et à Dakar, et aux réticences de certains de ses subordonnés, dans un territoire isolé et vulnérable, il prépare dans le secret le ralliement du Tchad, et de l'ensemble de l'Afrique équatoriale française, en liaison avec les représentants du général de Gaulle.

Après l'arrivée de René Pleven, l'envoyé du général de Gaulle, il annonce officiellement, le 26 août 1940, l'appartenance du Tchad à la France Libre. Sa décision entraîne également le ralliement du Cameroun, du Congo-Brazzaville et de l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique) lors de ce qu'il est depuis convenu d'appeler les « Trois Glorieuses » (26, 27 et 28 août).

Son choix est d'autant plus risqué que ses trois enfants sont en métropole. Engagés dans la bataille de France, ses deux fils, Robert et Henry, sont prisonniers des Allemands depuis juin 1940. Le premier parvient à s'évader ; le second obtient sa libération en avril 1942. Retrouvant leur sœur, à qui les autorités ont refusé la prolongation d'une année dans l'institution pour filles de la Légion d'honneur après la condamnation à mort par contumace de leur père le 11 juin 1941, ils gagnent ensemble Marseille et empruntent une filière d'évasion par l'Espagne, avant d'embarquer le 30 novembre 1942 à Lisbonne pour le Congo.



De Gaulle et Eboué à Brazzaville.

Nommé membre du Conseil de Défense de l'Empire puis gouverneur général de l'Afrique française libre, le 12 novembre 1940, Félix Eboué définit les grandes lignes d'une nouvelle politique indigène et prend une part active dans la conférence de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944). Épuisé, il meurt d'une congestion pulmonaire le 17 mai 1944. Il a été l'un des premiers nommés compagnons de la Libération par le général de Gaulle le 29 janvier 1941.

Pour aller plus loin :

Josette RIVALLAIN, Hélène d'ALMEIDA-TOPOR (dir.), *Eboué, soixante ans après*, Actes du colloque organisé en 2004, Publications de la SFHOM, Paris, 2008, 272 p.

Jean de LA ROCHE, *Le gouverneur général Félix Eboué, 1884-1944*, Hachette, 1957.

René MARAN, *Félix Eboué : grand commis et loyal serviteur, 1885-1944*, Éditions parisiennes, 1957, 126 p.

Ulrich SOPHIE, *Le gouverneur général Félix Eboué*, Laros, 1950, 98 p.

Brian WEINSTEIN, *Eboué*, Oxford University Press, 1972, 350 p. (en anglais)

Consulter sa biographie sur le site de l'ordre de la Libération et les documents qui lui sont consacrés sur le site de la Fondation de la France Libre : www.france-libre.net



Arrivée du général de Gaulle à Douala le 8 octobre 1940. À sa droite, le colonel Leclerc, commissaire général du Cameroun.



Les premiers réseaux

Nommé le 1^{er} juillet 1940 par le général de Gaulle à la tête des 2^e et 3^e bureaux de son état-major, le capitaine du génie André Dewavrin, connu depuis sous le pseudonyme de Passy, crée de toutes pièces un service de renseignements qui deviendra en janvier 1942 le Bureau central de renseignement et d'action militaire (BCRAM), avant d'être rebaptisé BCRA à l'été suivant.

Dès juillet 1940, celui-ci envoie des missions en France et constitue des réseaux de renseignements, malgré d'immenses difficultés et de nombreuses pertes. En tout, plusieurs centaines d'agents sont envoyés.



André Dewavrin.



Jacques Mansion,
l'un des premiers
agents de
renseignement
du BCRA envoyé
en France.

Les premiers réseaux de renseignement de la France Libre

Devant la menace d'une invasion de l'Angleterre par l'armée allemande, qui contrôle désormais les côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique, les responsables de l'*Intelligence Service* prennent contact, à la demande du Premier ministre britannique, Churchill, avec le général de Gaulle et le capitaine Dewavrin, alias Passy, le chef de son 2^e bureau. Ensemble, ils organisent l'envoi en France de Français libres afin d'obtenir des renseignements sur le dispositif et les plans allemands.

Dès juillet, Hubert Moreau effectue, durant deux semaines et par deux fois, une mission de reconnaissance. Puis Jacques Mansion effectue trois missions en Bretagne. À son retour, en septembre, il rapporte les cartes du dispositif allemand dans la péninsule. Le 3 août, Alexandre Beresnikoff, alias Corvisart, et Maurice Duclos, alias Saint-Jacques, débarquent sur la côte normande. Gagnant Paris à la fin du mois, le second jette les bases du réseau* « Saint-Jacques ». Puis c'est Gilbert Renault, plus tard connu sous le nom de Rémy, qui va créer en novembre le plus important et peut-être le plus actif des réseaux opérant en France : « Confrérie Notre-Dame » (CND). En septembre, Pierre Fourcaud est envoyé en zone sud, où il met en place les bases du réseau « Brutus ». Enfin, le 22 décembre, débarque en Bretagne le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves.

D'Estienne d'Orves et les officiers français d'Alexandrie

Le lieutenant
de vaisseau
Honoré
d'Estienne
d'Orves.



Un groupe d'officiers de marine basé à Alexandrie, en Égypte, emmené par Honoré d'Estienne d'Orves (né en 1901), officier d'ordonnance à bord du *Duquesne*, refuse l'armistice, annoncé à la radio le 17 juin. Parmi eux se trouvent Roger Barberot (né en 1915) et André Patou (né en 1910), qui servent à bord du *Tourville*, et Michel-Claude Burin des Roziers (né en 1910). Après des discussions, un premier groupe comprenant d'Estienne d'Orves, Patou et Burin des Roziers descend à terre le 9 juillet. Il rejoint Le Caire et prend contact avec des officiers français ralliés à la France Libre. Dans une lettre adressée à l'amiral Godfroy, d'Estienne d'Orves explique : « J'ai été élevé dans le culte de la Patrie [...] je ne puis concevoir l'asservissement actuel de la France ». Il est suivi par un second groupe le lendemain.

Parmi ces derniers, Barberot, mis aux arrêts de rigueur dans sa cabine pour avoir affiché une proclamation appelant les marins à la lutte, tente une première fois de rejoindre le port d'Alexandrie à la nage le soir

du 9, avant d'être repris et ramené à bord du *Tourville*. Le lendemain, alors qu'il doit être conduit à bord de la *Providence*, afin d'être ramené en France, il réussit à sauter du bateau, malgré ses poursuivants, et parvient à monter à bord du croiseur britannique *Ramillies*. Après leur évasion, les officiers se dispersent. Affecté d'abord au 1^{er} bataillon d'infanterie de marine, Barberot rejoint la 13^e DBLE en Érythrée avant de prendre le commandement de l'escadron blindé du 1^{er} régiment de fusiliers marins en 1943. De son côté, d'Estienne d'Orves part avec un groupe d'officiers pour Londres où, nommé chef du 2^e bureau de l'état-major des FNFL, il convainc de Gaulle de monter un réseau de renseignement en France. Débarqué à Plogoff en décembre 1940 avec un radio télégraphiste, il constitue un réseau qui couvre bientôt toute la Bretagne. Trahi par le radio, le réseau est démantelé en janvier 1941. Jugé et condamné à mort, d'Estienne d'Orves est fusillé avec Maurice Barlier et Jan Doornik le 29 août au Mont Valérien.



Affiche
annonçant
l'exécution
de D'Estienne
d'Orves et de ses
camarades.

Pour aller plus loin :

Daniel RONDEAU, Roger STÉPHANE, *Des hommes libres. La France Libre par ceux qui l'ont faite*, Grasset, 1997, 458 p.

Roger BARBEROT, « Joint swimming the Free French Forces », *La Mémoire des Français libres*, tome I, Fondation de la France Libre, 2002, p. 325-330.

Vie exemplaire du commandant d'Estienne d'Orves. Papiers, carnets et lettres, Plon, 1950, 333 p.

Étienne de MONTÉTY, *Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français*, Perrin, 2001, 337 p.

Piste de recherche

UNE RÉFLEXION SUR L'ENGAGEMENT



Mus le plus souvent par un réflexe patriotique, quelques milliers d'hommes et de femmes ont abandonné leur vie quotidienne et bravé tous les risques pour combattre l'ennemi. À partir des exemples recueillis, il est possible de mener une réflexion sur « l'engagement », ses motivations et son processus.

Reconstituer le parcours d'un engagé

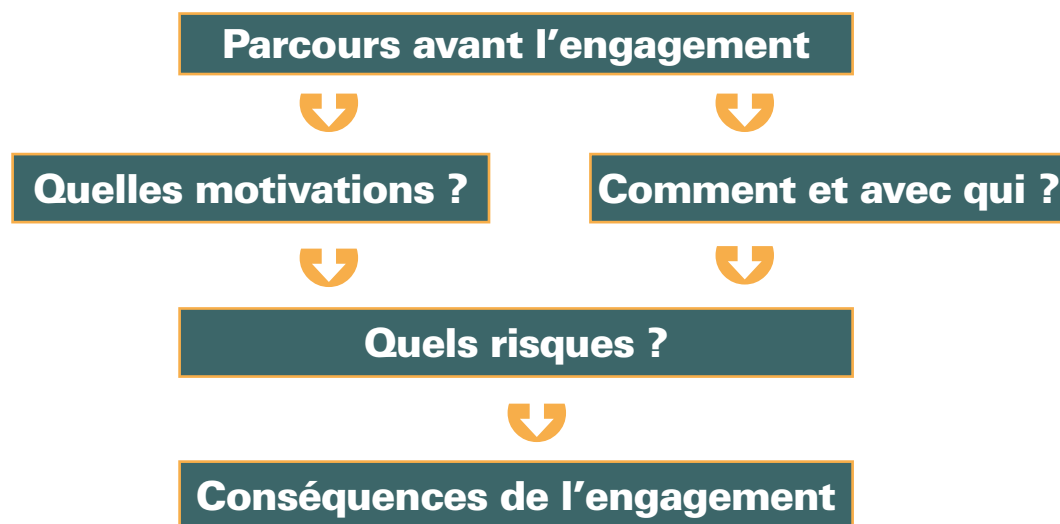
Il s'agit de reconstituer le parcours d'un homme ou d'une femme qui a fait le choix de répondre à l'appel du général de Gaulle en s'engageant dans les Forces françaises libres. Connue ou non, la personne choisie peut venir de votre région, d'une autre région de France ou d'un pays étranger.

Les points essentiels d'un parcours

Reconstituer le parcours d'un engagé revient tout d'abord à s'interroger sur la situation de celui qui choisit de tout abandonner pour combattre. Quand et d'où part-il ? Pourquoi fait-il ce choix, comment réalise-t-il son projet, seul ou au sein d'un groupe ? De même, il convient de déterminer quelles difficultés il a rencontré et quels risques il a couru pour atteindre son but. Si, dans certains cas la tentative a pu avoir une conséquence tragique, pour les autres, elle se conclut par une incorporation dans les Forces françaises libres et une participation à la guerre.



Des jeunes se présentent pour signer leur engagement.



Aller plus loin

■ La bibliographie sur les Français libres (mémoires, études) est disponible sur le site de la Fondation de la France Libre (www.france-libre.net).

■ Un exemple d'ouvrage biographique sur des engagés : Jean-Christophe Notin, *1061 Compagnons : Histoire des Compagnons de la Libération*, Perrin, 2000, 822 p.

Interroger un témoin

Qui ?

- État civil (nom, prénom, date et lieu de naissance).
- Situation familiale (célibataire ou marié, avec ou sans enfants, frères, sœurs, orphelin...)
- Lieu de résidence.
- Activité professionnelle de l'engagé ou de ses parents.
- Niveau scolaire.
- Engagement politique, syndical, associatif ?
- Valeurs familiales.

Pourquoi ?

- Quelles sont les motivations qui vous ont amené à répondre à l'appel du général de Gaulle ?
- Vous êtes vous engagé(e) spontanément ou à la suite d'une longue réflexion ?

Comment ?

- Quand avez-vous décidé de vous engager ? Dans quelles circonstances ? Où vous trouviez-vous alors ?
- Votre famille était-elle informée de votre décision ?
- De quelle façon et par quels moyens avez-vous rejoint la France Libre ?

Quels risques ?

- Aviez-vous conscience des risques encourus ?
- Aviez-vous conscience des menaces éventuelles pesant sur vos proches ?
- Avez-vous été arrêté(e) ? Incarcéré(e) ? Si oui, dans quelles conditions et où ? Par qui ?
- Des membres de votre famille ont-ils été inquiétés ?

Les conséquences de l'engagement

- Après votre engagement, dans quelle unité ou réseau avez-vous servi et à quels combats ou missions avez-vous participé ?

Aujourd'hui

- Que reprenez-vous de l'appel du 18 juin ?
- Quels enseignements en avez-vous retiré ?
- Que vous a apporté votre expérience ?

Trouver des sources

Outre les témoignages, diverses sources sont à la disposition des élèves ou de leurs professeurs pour reconstituer le parcours d'un engagé :

- plusieurs engagés ont laissé des mémoires, publiés ou inédits ;
- de nombreux témoignages sont parus après-guerre dans la *Revue de la France Libre*. Réédités dans *La Mémoire des Français Libres*, ouvrage en sept tomes publié par la Fondation de la France Libre en 2002, plusieurs sont également disponibles sur le site de la Fondation (www.france-libre.net) ;
- parmi les engagés, de nombreuses personnalités ont fait l'objet d'études biographiques, qu'elles soient l'œuvre de proches ou d'universitaires ;
- les musées peuvent conserver des archives ou des documents concernant des engagés ;
- le musée de l'ordre de la Libération consacre une notice biographique à chacun des compagnons de la Libération sur son site Internet (www.ordredelaliberation.fr) et dispose d'un centre de recherche et de documentation ;
- Le mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – musée Jean Moulin de la Ville de Paris dispose d'un centre de recherche et de documentation avec des archives sur Leclerc et d'autres Français libres, dont Tereska Torrès, du Corps des volontaires féminines de la France Libre, le général Cholley ou Jean Moulin.



La portée de l'Appel

Dès l'été de 1940, parallèlement à la France Libre, souvent sans lien avec elle, des résistances naissent sur le territoire métropolitain, en premier lieu en zone occupée. Entre l'été 1940 et l'été 1942, alors que la France Libre prend progressivement sa place aux côtés des Alliés, cette première résistance, diverse, éparse, fragile, se structure et se renforce peu à peu, se rassemble et s'organise en mouvements. Ces deux premières années de guerre sont marquées par un lent processus de reconnaissance puis de conjonction de ceux qui combattent à l'extérieur et à l'intérieur.



En France...

L'ignorance mutuelle

Les Français libres et les résistants de l'intérieur ont fondamentalement les mêmes objectifs mais les circonstances ou les choix qui ont déterminé leurs engagements sur des fronts ou sur des formes de combats différents les conduisent dans un premier temps à s'ignorer ou à se sous-estimer, voire à manifester de la méfiance et de l'incompréhension les uns envers les autres.

En effet, ceux qui, depuis l'Appel, poursuivent le combat contre l'ennemi, sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts, ne s'intéressent pas aux évolutions politiques, qui sont de la responsabilité du général de Gaulle, auquel ils font une totale confiance. L'ayant rejoint parce qu'il refusait la défaite, il est leur unique référence. Livrant de dures batailles en terres lointaines, ils n'ont qu'une vision partielle du développement de la Résistance en France et de Gaulle n'est pas en mesure d'estimer son importance militaire ou politique. Les liaisons entre la France et l'Angleterre sont difficiles car les côtes françaises font l'objet d'une stricte surveillance et les moyens de communication sont interrompus ou étroitement surveillés (courrier, téléphone, télégraphe). Les nouvelles de France qui parviennent malgré tout à Londres révèlent, de l'été à l'automne 1941, la multiplication des actes de résistance et l'intensification de la répression. Radio Londres s'en fait l'écho, en répondant aux discours de Pétain ou en dénonçant les exécutions d'otages.

L'écho en France

Progressivement, les voix françaises de la BBC, en premier lieu celle du général de Gaulle, acquièrent une audience et une influence auprès d'un nombre toujours plus grand de Français. La manifestation pari-

sienne du 11 novembre

1940 (voir p. 40), en partie suscitée par la France Libre, comme la campagne des «V» qui invite les Français à tracer la première lettre du mot victoire associée à la croix de Lorraine sont des succès qui inquiètent l'occupant allemand comme l'État français. En réponse, ces derniers interdisent ou brouillent l'écoute de la BBC, saisissent des postes de radio, répriment sévèrement les auditeurs imprudents qui sont pris sur le fait et tentent de développer un fort sentiment anti-anglais dans la population française, notamment après le bombardement de la flotte française par la marine britannique à Mers-el-Kébir au début juillet 1940 ou après l'échec de la tentative de débarquement anglo-gaulliste à Dakar en septembre. Paradoxalement, en présentant de Gaulle comme le valet de l'ennemi anglais, les services de propagande allemands ou vichystes contribuent à la notoriété de De Gaulle.

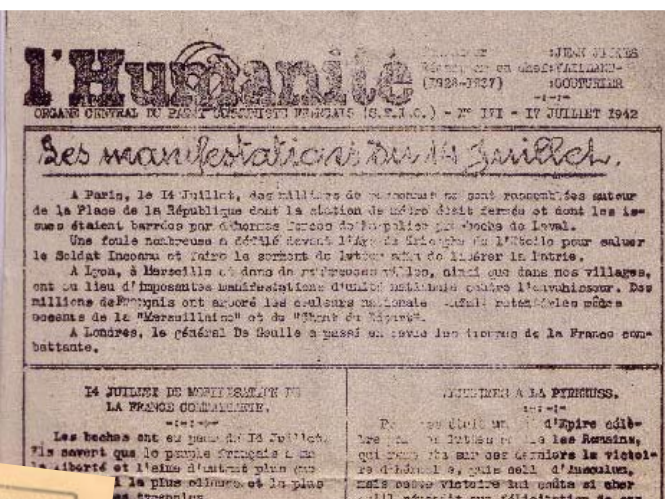
La méfiance initiale

Contrairement aux volontaires de la France Libre qui, refusant la défaite, répondent à l'appel du général de Gaulle et s'engagent dans son armée, sans se poser de questions concernant la personnalité de leur chef qui les appelle au combat, nombreux sont les résistants de l'intérieur qui s'interrogent sur les intentions et les opinions politiques du général de Gaulle. Dépourvus de moyens et d'expérience pour la plupart, ils ont dû inventer ou improviser les formes et les outils de leur combat clandestin et ne sont pas prêts à se rallier à un militaire quasiment inconnu, suspecté de vouloir leur donner des ordres et tirer les profits de leurs engagements et de leurs sacrifices sans contreparties. D'ailleurs certains se

Libération, n° 12,
18 mai 1942
Le journal publie une
des toutes premières
photographies du
général de Gaulle
parues dans la
presse clandestine.

Combat, n° 2,
juin 1942 [daté par
erreur de mai]

L'Humanité, n° 171,
17 juillet 1942
Le journal reprend
à son compte
l'expression nouvelle
de France Combat-
tante et mentionne
que de Gaulle a
passé en revue les
troupes à Londres.



qualifient immédiatement de Français libres dans leurs publications clandestines, sans pour autant se réclamer de De Gaulle.

Les premiers contacts

L'arrivée clandestine en France, dès juillet 1940, d'agents secrets de la France Libre, venant d'Angleterre, permet de faire évoluer les relations entre résistants de l'intérieur et de l'extérieur. C'est ainsi que Maurice Duclos, alias Saint-Jacques, Gilbert Renault, alias Rémy, ou Honoré d'Estienne d'Orves créent ou soutiennent les premiers réseaux de la France Libre et produisent des rapports, précieux parce que rares, sur l'émergence d'une résistance organisée en France.

La mission Jean Moulin

Le premier tournant est l'arrivée de Jean Moulin à Londres en octobre 1941. L'ancien préfet rencontre rapidement le général de Gaulle et lui expose qu'en zone sud des mouvements de résistance importants se sont constitués et qu'ils peuvent se rallier à lui. La convergence envisageable à ce moment est devenue indispensable. Face aux gouvernements alliés, de Gaulle doit être davantage que ce général qui déclare représenter seul la France, il doit montrer qu'il a un soutien réel dans le pays ; le rapprochement avec les mouvements de résistance peut lui apporter cette crédibilité. Les résistants de l'intérieur, quant à eux, ont besoin de moyens et d'appuis pour continuer à se développer qui ne peuvent venir que de l'extérieur ; de Gaulle peut les aider en se faisant leur porte parole auprès des Alliés.

La création du Comité national français en septembre 1941, les missions en France de Yvon Morand, et

alias Léo, en novembre 1941 puis de Jean Moulin en janvier 1942 montrent la volonté de la France Libre de se présenter comme le dépositaire du pouvoir étatique de la France face aux Alliés (notamment les États-Unis qui n'ont pas encore totalement rompu avec le régime de Vichy) et d'obtenir le soutien de la nation française incarnée par les mouvements de résistance (au moins en zone sud dans un premier temps).

De Gaulle reconnu chef de la Résistance

En février 1942, l'arrivée à Londres de Christian Pineau, membre fondateur de Libération-Nord, un des plus importants mouvements de zone nord, marque un nouveau tournant. C'est le premier grand responsable d'un mouvement à rencontrer de Gaulle. Les échanges entre les deux hommes aboutissent à la rédaction d'une « déclaration aux mouvements » que Pineau est chargé de ramener en France. Radio Londres et la presse clandestine diffusent le texte qui vise à rassurer les résistants de l'intérieur sur les objectifs politiques du général de Gaulle : les principes démocratiques et républicains sont réaffirmés, la nécessité de transformer politiquement, économiquement et socialement la France libérée également. De Gaulle, fort de la légitimité acquise le 18 juin 1940, est progressivement reconnu comme le chef de la Résistance en zone sud puis en zone nord, ou comme un partenaire incontournable par les résistants qui veulent garder une certaine indépendance.

Naissance de la France Combattante

En juillet 1942, la naissance de la France Combattante est l'aboutissement de ce processus engagé depuis deux années. Par ce changement de nom, la France Libre montre qu'elle n'est plus la seule à lutter contre l'ennemi, qu'elle reconnaît à la Résistance intérieure un rôle essentiel dans le combat pour la libération nationale. En France, les organisations de résistance s'approprient rapidement le nom et proclament les unes après les autres leur ralliement à la France Combattante et à son chef, le général de Gaulle, comme l'ont fait les Français libres à partir de l'été 1940. Le ralliement des syndicats puis des partis politiques clandestins contribue à faire de De Gaulle le représentant d'une France en guerre aux côtés des Alliés.

Un résistant de l'intérieur à la rencontre du général de Gaulle

Christian Pineau (1904-1995)

Diplômé de droit et de sciences politique, il est un des dirigeants de la CGT avant guerre. Dès novembre 1940, après l'interdiction des confédérations syndicales par l'État français, il fonde le Comité d'études économiques et syndicales avec onze dirigeants de la CGT et de la CFTC. Au nom du groupe, il rédige le « Manifeste du syndicalisme français ». En décembre, il sort le premier numéro de *Libération*, journal clandestin autour duquel se constitue l'un des principaux mouvements de zone nord. Il adhère également au Comité d'action socialiste, à l'origine de la reconstruction clandestine du Parti socialiste-SFIO. En mars 1942, il est le premier dirigeant de la Résistance intérieure à se rendre à Londres et est le principal inspirateur de la déclaration aux mouvements du général de Gaulle.

Des morts de la Grande Guerre à ceux

Depuis juin 1940, la voix du général de Gaulle et la croix de Lorraine, symbole de la France Libre, incarnent le refus de la défaite auprès d'une partie grandissante de l'opinion, notamment de la jeunesse.

Le 11 novembre 1940, à Paris, de jeunes Français rendent un hommage, interdit par l'Occupant, aux morts de la Grande Guerre et en profitent pour manifester leur soutien à de Gaulle. Le 18 juin 1943, Pierre Brossolette saisit l'occasion du troisième anniversaire de l'appel du général de Gaulle pour honorer à Londres les morts de la France Combattante. Une nouvelle légitimité, distincte de celle de la Grande Guerre à laquelle le maréchal Pétain est inévitablement associé, se fonde sur le sacrifice de ceux qui se sont ralliés à de Gaulle. Pour Pierre Brossolette, le 18 juin est devenu, comme le 11 novembre, une date référence de l'histoire nationale, un repère mémoriel qui impose de combattre et mourir pour la patrie pour que vive la France.

Manifester à Paris contre l'occupant le 11 novembre 1940

Le 24 octobre 1940, le maréchal Pétain et Hitler se rencontrent à Montoire, scellant la politique de collaboration entre l'État français et le III^e Reich. Une partie croissante de la population s'interroge sur le sens de cette rencontre et manifeste émotion voire anxiété ou mécontentement, comme le signale plusieurs rapports préfectoraux. C'est dans la jeunesse lycéenne et étudiante que se manifeste l'opposition la plus vive à la présence allemande. À Paris, l'Arc de triomphe est l'objectif de plusieurs manifestations à l'occasion de la commémoration interdite de la victoire du 11 novembre 1918.

En effet, après la défaite militaire de mai-juin 1940, le 11 novembre perd son statut de fête chômée, les cérémonies sont limitées au strict minimum. Les autorités, anticipant de possibles troubles, interdisent tout rassemblement. Ainsi une circulaire rectorale à Paris interdit toute participation des élèves et étudiants à la commémoration du 11 novembre mais contribue paradoxalement à la diffusion de cette information.

La manifestation, en grande partie spontanée, d'une partie des lycéens et des étudiants parisiens qui souhaitent rendre hommage aux morts de la Grande Guerre à l'Arc de triomphe et saluer la victoire du 11 novembre 1918 est préparée de façon désordonnée par des petits groupes et quelques individus. Depuis plusieurs semaines, la police arrête des jeunes arborant des croix de Lorraine, emblème de la France Libre. L'initiative se conjugue avec la protestation parallèle, essentiellement organisée par les étudiants et lycéens communistes de Paris, contre l'arrestation du savant Paul Langevin, connu pour son engagement en faveur du Front populaire avant la guerre.

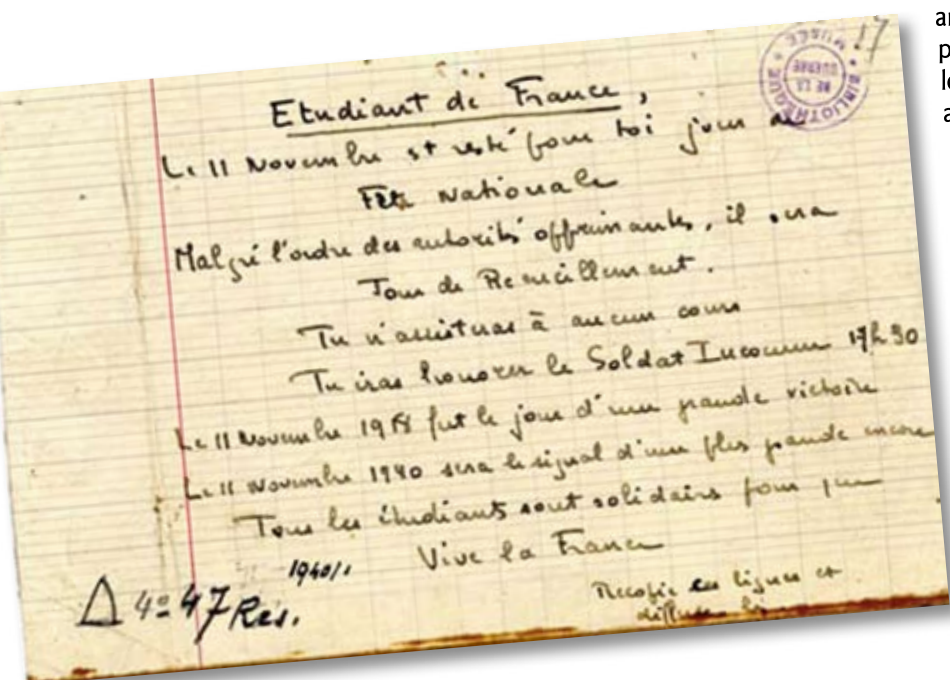
Pendant la manifestation, une partie de la foule s'en prend à des collaborateurs et à des soldats allemands. Des cris « Vive de Gaulle » attestent de la connaissance, même confuse, de l'existence et de l'action du général qui incarne ainsi, depuis le 18 juin 1940, et grâce à ses interventions sur les ondes de la BBC, une autre légitimité aux yeux d'une partie de l'opinion.

Même si la répression, réelle et brutale, fut moins ample que ne le décrit la BBC quelques semaines plus tard, le retentissement, amplifié par la rumeur et les articles véhéments de la presse collaboratrice, est assez considérable.

Document

Tract manuscrit appelant à la manifestation du 11 novembre 1940.

Source BDIC.



QUESTIONNAIRE

Tract

1. En quoi la nature du document illustre le caractère improvisé de la manifestation ?
2. Quelles valeurs s'expriment dans le texte ?

de la Résistance

Le 18 juin 1943 à Londres : l'hommage de Brossolette aux morts de la France Combattante



Londres, 1943. Pierre Brossolette et Charles Vallin sont accueillis à Carlton Gardens par le capitaine Maxime de Cadenet de la Mission militaire de Liaison administrative.

L'auteur

Pierre Brossolette est issu d'une famille républicaine qui appartient au monde de l'éducation. Agrégé d'histoire, il devient journaliste et adhère au Parti socialiste. D'abord pacifiste, il prend très tôt conscience de la menace hitlérienne et s'oppose aux accords de Munich de septembre 1938. Engagé comme officier dans la bataille de France, il entre très tôt dans la Résistance, participant à la formation de plusieurs mouvements. Membre de la Confrérie Notre-Dame, réseau constitué par le colonel Rémy, agent de la France Libre en France occupée, il part en avril 1942 pour Londres, où il devient un responsable du BCRA*. Il devient également un porte-voix de la France Combattante, à travers ses interventions au micro de la BBC et ses articles.

Le contexte

Une semaine avant son quarantième anniversaire, Pierre Brossolette intervient lors d'une manifestation organisée à l'occasion du troisième anniversaire de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940. Dans son discours, il rend hommage à tous les morts de la France Combattante.

Le document

Pierre Brossolette a prononcé cette allocution le 18 juin 1943 à l'Albert Hall de Londres, au cours d'une manifestation organisée par les Français de Grande-Bretagne.

Dans son ouvrage consacré à *La Résistance française, une histoire périlleuse*, publié en Points-Seuil en 2005, l'historien Laurent Douzou a commenté, p. 25 à 31, le discours de Pierre Brossolette.



DISCOURS

Pierre BROSSOLETTE, *Résistance (1927-1943)*,
textes rassemblés et présentés par Guillaume Piketty,
Paris, Odile Jacob, 1998.

[...] L'histoire un jour dira ce que chacun d'eux a dû d'abord accomplir pour retrouver dans la France Combattante son droit à la mort et à la gloire. Elle dira quelles odyssées il leur a fallu passer pour s'immortaliser dans leurs Illiades ! Passagers clandestins des derniers bateaux qui se sont éloignés de la France terrassée, humbles pêcheurs franchissant sur des barques les tempêtes de la Manche, marins et coloniaux ralliant des convois ravagés par la torpille, risque-tout affrontant les Pyrénées, prisonniers évadés des camps de l'ennemi, détenus évadés des bagnes de la trahison, il a suffi qu'en ces jours de juin dont nous fêtons l'anniversaire, qu'un homme leur ait crié : « Je vous convie à vous unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance », pour qu'ils se lèvent tous, pour que ceux qui n'appelaient plus la mort que comme une délivrance, accourent y chercher un accomplissement et pour que d'un seul geste sortant du banal ils entrent dans le sublime. [...]

Entrés déjà dans la légende ou réservés pour l'histoire, les morts prestigieux de Mourzouk et de Bir-Hakeim répondent aux morts stoïques de la Marine marchande ; tombés sous le drapeau déployé d'El-Alamein et d'El-Hamma, les soldats de Leclerc et de Koenig répondent aux marins qui ont coulé, sous le pavillon haut de l'Alysse, du Rennes et du Mimosa ; foudroyés dans ce dixième de seconde où les yeux peuvent fixer les yeux de l'adversaire, les pilotes de nos groupes et de nos escadrilles répondent aux sous-marins de Surcouf et du Narval, à qui une lente agonie a fait attendre encore la mort après qu'ils l'eurent trouvée. Et là-bas, dans la nuit du martyr et de la captivité, la voix pathétique qui leur répond, c'est la voix des morts du combat souterrain de la France, élite sans cesse renaissante de nos réseaux et de nos groupements, otages massacrés de Paris et de Châteaubriant, fusillés dont les lèvres closes sous la torture ne se sont descellées qu'au moment du supplice pour crier : « Vive la France ! » [...]

En cet anniversaire du jour où le général de Gaulle les a convoqués au banquet sacré de la mort, ce qu'ils demandent, ce n'est pas de les plaindre, mais de les continuer. Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas un regret, mais un serment ; ce n'est pas un sanglot, mais un élan. [...]

Pour aller plus loin :

Guillaume PIKETTY, *Pierre Brossolette :
un héros de la Résistance*, Paris, Odile Jacob, 1998.

Guy PERRIER, *Pierre Brossolette, le visionnaire
de la Résistance*, Paris, Hachette littératures, 1997.

QUESTIONNAIRE

Discours

1. Comment le discours met-il en valeur chacune des composantes de la France Combattante ?
2. Quels procédés sont employés pour héroïser le sacrifice des Français combattants ?
3. Par delà le caractère funèbre de cet hommage aux morts, comment l'auteur donne-t-il une touche optimiste à son discours ?

L'unification de la Résistance intérieure au

Si dès l'été 1940, la police suit attentivement les activités de groupes ou d'individus qualifiés de gaullistes, rares sont les résistants de la France métropolitaine, que ce soit en zone nord ou sud, qui font directement référence aux discours du général de Gaulle ou à son appel du 18 juin.

Le numéro du journal clandestin *Pantagruel*, qui, en octobre 1940, demande aux Français de se rallier au général de Gaulle et célèbre en ces termes le général de Gaulle : « Ralliez vous moralement au général de Gaulle, qui seul, maintient à la face du monde les traditions françaises d'héroïsme et de respect de la parole donnée », apparaît exceptionnel.

C'est donc un « accord raisonné » davantage qu'une « adhésion sans réserves », pour reprendre les termes de l'historien Laurent Douzou, qui définit le gaullisme affiché par les principaux mouvements de résistance non communiste à partir de 1942. Dans ce processus, « l'homme du 18 juin 1940 », expression qui revient fréquemment pour qualifier le général de Gaulle, renvoie à l'acte fondateur de celui qui est ainsi devenu le « symbole de l'unité et de la volonté françaises », comme le proclame le journal clandestin *Libération* en février 1942.

Jean Moulin et la formation du CNR



Jean Moulin
en novembre 1939
à Montpellier.

Jean Moulin dans la Résistance

Sa résistance commence le 17 juin 1940 lorsqu'il refuse de signer un document établi par les militaires allemands accusant à tort les troupes sénégalaises de l'armée française de massacres sur les civils. Frappé, il tente de se suicider en prison en se tranchant la gorge pour éviter le déshonneur. Révoqué par le gouvernement de Vichy le 2 novembre 1940, il s'installe dans le Sud, prend contact avec les premiers noyaux de Résistance et gagne Londres en octobre 1941 pour se rallier au général de Gaulle. Chargé par le chef de la France Libre d'unifier la Résistance et de créer l'Armée secrète, confiée au général Delestraint, il est le fondateur et le premier président du Conseil national de la Résistance. Arrêté le 21 juin 1943, torturé, il meurt sans livrer aucun secret dans le train qui le conduit en Allemagne. Ses cendres sont transférées en 1964 au Panthéon où André Malraux lui rend hommage en présence du général de Gaulle.

ainsi que les partis politiques et les syndicats engagés dans la lutte contre l'Allemagne et le régime de Vichy. Les tractations engagées alors aboutissent le 15 mai 1943 à la formation du CNR*, sous l'autorité du général de Gaulle, reconnu comme le seul chef légitime de la Résistance. Dès le 8 mai, Moulin annonce à Londres la réussite de sa mission.

Le compte-rendu

Trois télégrammes datés du 8 mai 1943 et signés « Rex », pseudonyme de Jean Moulin dans la clandestinité, parviennent à Londres au soir du 14 mai. Un communiqué anticipant sur la réunion du 27 mai et amalgamant les trois documents est aussitôt rédigé. Ce texte paraît le 15 mai au matin dans *France*, le *Times* et le *New York Times*. Puis Radio-Brazzaville le diffuse dans la journée.

L'envoyé du général de Gaulle auprès de la Résistance

Le 20 mars 1943, Jean Moulin part en France avec le rang de commissaire du CNF* (l'équivalent de ministre) et les pleins pouvoirs pour former un Conseil de la Résistance unifiant les mouvements de Résistance.

Pour aller plus loin sur Jean Moulin

Jean Pierre AZÉMA, *Jean Moulin, le politique, le rebelle, le résistant*, Perrin, 2003, 507 p.

Daniel CORDIER, *Jean Moulin, la République des catacombes*, Gallimard, 1999, 999 p.



LES TÉLÉGRAMMES

Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre*, Gallimard, 1996, 976 p.

REX n° 453

Conseil de la Résistance constitué. Essaie organiser réunion prochaine. Indispensable m'envoyer par premier courrier message de Gaulle qui devra constituer programme politique.

Pour avenir insister primo sur nécessité constituer Quatrième République qui ne sera pas calquée sur la Troisième.

Pour présent souligner difficultés requérant intérieur efforts sacrifices discipline.

REX n° 455

Veille départ de Gaulle Algérie tous mouvements et partis résistance zones nord et sud renouvellent général de Gaulle et Comité national attachement total aux principes qu'ils incarnent et dont ne sauraient abandonner parcelle sans heurter violemment opinion française. Tiennent à déclarer fermement

Primo que rencontre prévue doit se faire entre Français au grand jour et au siège gouvernement général Algérie. À suivre.

REX n° 460. Suite

Secundo que les problèmes politiques ne sauraient être exclus des conversations.

Tertio que subordination de Gaulle à Giraud comme chef militaire ne sera jamais admise par peuple de France qui demande installation rapide gouvernement provisoire Alger sous présidence de Gaulle avec Giraud comme chef militaire.

Quarto quelle que soit l'issue des négociations de Gaulle demeurera pour tous seul chef Résistance française. Fin.

Autour de l'homme du 18 juin



EXTRAITS DE LA MOTION

DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
LORS DE SA PREMIÈRE RÉUNION
À PARIS LE 27 MAI 1943.

Conseil de la Résistance:

Motion votée à l'unanimité au cours de la séance tenue quelque part en France le 25 mai 1943.

Le Conseil de la Résistance, réuni quelque part en France occupée le 25 mai 1943, constate avec une joie immense la libération totale de l'Afrique du Nord, par la victoire des armées Alliées, Anglaises, Américaines et Françaises.

Cette victoire, venant après les magnifiques succès remportés par l'armée de l'Union Soviétique, apporte aux Français qui luttent sur le sol national une grande espérance.

[...] En cette heure solennelle de l'histoire de notre pays et au moment où va se fixer son destin, le Conseil doit exprimer l'opinion du peuple, qui lutte sur le sol de la métropole encore occupée, sur les conditions dans lesquelles il convient de consacrer cette unité.

La France, déjà présente sur tous les fronts, aspire à rentrer plus intensément encore dans la guerre libératrice et à y jeter toutes les ressources de son Empire libéré.

Pour atteindre pleinement son but, il faut qu'elle ait, au plus tôt, un gouvernement unique et fort qui coordonne et qui ordonne, affirmant aux yeux du monde son prestige retrouvé de grande nation. [...] La France ne peut concevoir que la création d'un véritable gouvernement provisoire, certes, mais ayant toutes les formes et toute l'autorité, répudiant une fois pour toutes, officiellement et dans les faits, la dictature de Vichy, ses hommes, ses symboles, ses prolongements.

Elle entend que ce gouvernement - c'est le devoir du Conseil de l'affirmer avec netteté - soit confié au général de Gaulle qui fut l'âme de la Résistance aux jours les plus sombres et qui n'a cessé depuis le 18 juin 1940 de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance la renaissance de la Patrie détruite comme des libertés républicaines déchirées.[...].

QUESTIONNAIRE

Documents

1. Quels sont les enjeux de la situation en mai 1943 pour le général de Gaulle?
2. En quoi le soutien apporté par le CNR est-il important?

Le CNR et l'homme du 18 juin

Réunis «quelque part en France», (l'expression s'explique par des raisons évidentes de sécurité), les membres du Conseil de la Résistance (l'expression CNR est utilisée à partir de l'automne 1943) se retrouvent le 27 mai 1943 (la date du 25 ayant été donnée par erreur dans la transcription originale) dans un appartement du VI^e arrondissement de Paris. Les signataires représentent trois ensembles : les mouvements de résistance, les principaux partis républicains d'avant-guerre et enfin les deux confédérations syndicales dissoutes par Vichy depuis l'automne 1940. Les présents adoptent «à l'unanimité», condition indispensable pour consacrer l'unité de la Résistance, et après deux heures de discussion, le texte de la motion adressée ensuite à Londres.

En affirmant que le gouvernement provisoire ne pouvait être confié qu'au général de Gaulle, le CNR s'exprime sans détour en faveur de celui-ci, à un moment où celui-ci est dans une situation difficile vis-à-vis des Alliés.

Le texte met ainsi en valeur la légitimité du général de Gaulle, en faisant explicitement référence à l'appel du 18 juin 1940. On mesure par là l'importance du choix politique qu'il a réalisé au moment de la défaite militaire de juin 1940. Il est alors devenu un symbole aux yeux des mouvements de résistance et d'une partie croissante de l'opinion.

Le CNR selon de Gaulle

Le contexte

Après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, les Alliés maintiennent en place les autorités vichystes d'Alger qui, en opposition avec la volonté du maréchal Pétain, ont fini par accepter de reprendre à leurs côtés la guerre contre l'Allemagne. De ce fait, deux autorités concurrentes représentent les Français au combat.

Devant cette situation, des discussions s'engagent au printemps 1943 entre le général de Gaulle, chef de la France Combattante, et les autorités d'Alger, afin d'unir leurs forces sous une autorité commune. C'est dans ce cadre que s'insère la formation du CNR et qu'elle prend sens.



EXTRAIT DES MÉMOIRES

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome II *L'Unité*, 1942-1944, Plon, 1956.

Le 27 mai, le Conseil national, réuni au complet, 48, rue du Four, tenait sa première séance sous la présidence de Jean Moulin et me confirmait son message.

Ainsi, sur tous les terrains et, d'abord, sur le sol douloureux de la France, germait au moment voulu une moisson bien préparée. Le télégramme de Paris, transmis à Alger et publié par les postes-radio américains, britanniques et français libres, produisit un effet décisif, non seulement en raison de ce qu'il affirmait, mais aussi et surtout parce qu'il donnait la preuve que la résistance française avait su faire son unité. La voix de cette France écrasée, mais grondante et assurée, couvrait, soudain, le chuchotement des intrigues et les palabres des combinaisons. J'en fus, à l'instant même, plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir, mais non sans lucidité, la portée de l'événement.



La reconnaissance des puissances a

Le gouvernement britannique reconnaît le général de Gaulle comme le « chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée » le 28 juin 1940. Il reconnaît également le Comité national français (CNF*), constitué par ordonnance du 24 septembre 1941 pour exercer provisoirement les pouvoirs publics de la France sous la présidence du général de Gaulle, le 26 septembre 1941.

Rencontre entre de Gaulle et Roosevelt à Washington en juillet 1944.



Signature de l'accord franco-soviétique, à Moscou, le 10 décembre 1944.

D'autres gouvernements alliés entreprennent la même démarche. Ainsi, l'Union soviétique reconnaît successivement, après son entrée en guerre, le chef des Français libres le 24 septembre 1941 et le CNF le 28 septembre suivant.

À la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord du 8 novembre 1942, un Comité français de la Libération nationale (CFLN*) est formé en juin 1943 sous la présidence collégiale du général de Gaulle et du général Giraud, commandant en chef civil et militaire de l'Afrique du Nord, pour unifier le CNF et les autorités d'Alger. À partir du 9 novembre 1943, le général de Gaulle assume seul la présidence du CFLN.

Enfin, le 2 juin 1944, le CFLN prend le nom de Gouvernement provisoire de la République française (GPRF*). Les trois Grands – les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union soviétique – reconnaissent officiellement le CFLN le 26 août 1943, puis le GPRF le 23 octobre 1944.

L'une des conséquences de cette reconnaissance est le réarmement de l'armée d'Afrique et des Forces françaises libres, unifiées sous l'autorité du CFLN à partir du 1^{er} août 1943, avec du matériel américain. Équipé de neuf, un corps expéditionnaire sous les ordres du général Juin est engagé de février à juin 1944 sur le front italien, où il participe à la bataille du Monte Cassino et à la prise de Rome. Puis, en août 1944, l'armée du général de Lattre débarque en Provence. Au même moment, la 2^e DB du général Leclerc entre en ligne dans la bataille de Normandie. Ces troupes prennent part à la libération de Paris et de Strasbourg puis à la bataille d'Allemagne. Au soir du 7 mai 1945, le général Sevez, adjoint du général Juin, chef d'état-major de la défense nationale, signe la reddition allemande à Reims. L'acte de capitulation est signé par le général de Lattre à Berlin le 8 mai. Puis le général Leclerc signe la capitulation japonaise le 2 septembre 1945.

Dans ce mouvement de reconnaissance, la participation au combat des Forces françaises libres – en particulier à Bir Hakeim – a joué un rôle réel, de même que le rapprochement entre la France Libre* et la Résistance intérieure unifiée au sein du CNR*. Toutefois, il faut également citer les comités de la France Libre qui se sont organisés dans le monde

entier, et singulièrement sur le continent américain, dès juin 1940. Ils ont suscité, par un effort de promotion, l'adhésion des opinions publiques et favorisé la reconnaissance, par les gouvernements, du mouvement lancé par le général de Gaulle.

Comités nationaux ou locaux, groupements professionnels ou comités d'entraide affiliés, ils sont près de cinq cents à la mi-1942 et ont pour nom : « France Forever » aux États-Unis, « Comité de la France Libre » au Brésil, au Mexique, au Canada, en Argentine ou au Pérou, « Comité national français » en Colombie ou en Égypte.

Analyser une affiche : France Forever

L'analyse de l'image fait partie des apprentissages indispensables demandés aux élèves des collèges et lycées, nécessaires en histoire mais utiles aussi dans d'autres disciplines comme les lettres et les arts plastiques. Il est utile pour les épreuves du brevet des collèges aussi bien que pour celle du baccalauréat, qui font référence au commentaire d'un ou plusieurs documents.

Celui qui est présenté ici permet une réflexion avec les élèves sur les images fixes, les images animées (film documentaire ou de fiction) posant d'autres problèmes méthodologiques. On peut, avec lui, utiliser les acquis des classes antérieures de 4^e et de seconde, notamment l'allégorie des mains se libérant des chaînes que l'on trouve dès 1789 dans les images illustrant la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*.

Trois étapes de l'analyse et de l'explication ont été mises en valeurs par l'historien Laurent Gervereau : la description, le contexte et l'interprétation du document.

France Forever

Créée officiellement le 28 septembre 1940 à Philadelphie, l'association France Forever assure la promotion de la France Libre auprès de l'opinion américaine durant la Seconde Guerre mondiale. Composée de ressortissants français et d'Américains francophiles, elle publie des brochures et des ouvrages, organise des manifestations publiques, intervient dans la presse, à la radio et au cinéma. Des affiches sont également placardées.

L'affiche France Forever :

Trois éléments composent l'affiche :

- au premier plan, deux mains se dressent après avoir brisé leur chaîne ;
- à l'arrière plan, sur un fond tricolore, se détachent la croix de Lorraine, elle aussi en tricolore et la devise républicaine « Liberté Égalité Fraternité » ;
- en bas de l'affiche, est écrit en anglais : « *France forever The free french movement in America* » (France toujours. Les Français libres en Amérique). Suit l'adresse new-yorkaise du mouvement.

Il s'agit d'un document de propagande édité par France Forever, afin de provoquer un courant de sympathie dans l'opinion publique américaine, en faveur de la France Libre. Aucune date n'apparaît sur le document.

Les couleurs tricolores, la devise républicaine, la référence à la liberté retrouvée après s'être débarrassé de l'oppression renvoient à une thématique susceptible de toucher l'opinion américaine, sensible à l'image de la France vaincue et occupée. Elles renvoient à des valeurs proches de celles de la culture politique démocratique américaine.

L'utilisation des trois couleurs n'est pas spécifique à la France Libre, comme le montrent les affiches ou documents de propagande de Vichy, qui les emploie fréquemment. Mais la devise républicaine, distingue cette affiche de la thématique vichyste « Travail Famille Patrie » et la référence à la libération attendue et espérée.



Étudier une image en histoire :

1/ Aide méthodologique pour la lecture des images

- Pour replacer un document iconographique dans l'histoire des images et du visuel :

Laurent GERVEREAU, *Histoire du visuel au XX^e siècle*, Points Histoire, 2003, 534 p.

Voir, Comprendre, analyser les images, La Découverte 2000, 191 p.

- Pour étudier la propagande et les usages de l'image pendant la Seconde Guerre mondiale :

Stéphane MARCHETTI, *Images d'une certaine France, 1939-1945*, Édita, 1982, 178 p.

Françoise PASSERA, *Les Affiches de propagande, 1939-1945*, Mémoires de Caen, 2005, 96 p.

2/ sur les comités de la France Libre à l'étranger et « France Forever »

Raoul AGLION, *De Gaulle et Roosevelt. La France Libre aux États-Unis*, Plon, 1984.

Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France Libre De l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, 1996, 969 p.

Denis ROLLAND, François BÉDARIDA, François-Xavier GUERRA, *Vichy et la France Libre au Mexique : cultures et propagande pendant la Seconde Guerre mondiale*, L'Harmattan, 1990, 443 p.

- On trouvera en ligne des reproductions d'affiches de la Seconde Guerre mondiale sur le site suivant, créé par l'université de Caen en partenariat avec le Mémorial de Caen :

<http://www.posters-ww2.unicaen.fr/>

Piste de recherche

POUR LES ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Il est possible de procéder avec les élèves à une étude sur l'action locale d'un comité de la France Libre pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il est possible de s'appuyer sur des archives locales (presse, affiches...). Des témoignages, recueillis en 2002 par la Fondation de la France Libre dans les 7 tomes de *La Mémoire des Français Libres, Hommes et Combats*, sont également disponibles sur son site.



Le combat de l'Appel à la victoire

1940 – **18 juin** : le général de Gaulle lance son premier appel à la radio de Londres.
28 juin : le gouvernement britannique reconnaît de Gaulle comme le « chef de tous les Français libres, où qu'ils se trouvent, qui se rallient à lui pour la défense de la cause alliée ».
1^{er} juillet : l'amiral Muselier crée les Forces navales françaises libres (FNFL) puis les Forces aériennes françaises libres (FAFL) le 8 juillet.
14 juillet : de Gaulle passe en revue à Londres un détachement des Forces françaises libres.
Fin juillet : les effectifs totaux de la France Libre s'élèvent à 7000 hommes.
2 août : de Gaulle est condamné à mort par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand.
7 août : de Gaulle signe un accord avec le gouvernement britannique consacrant la reconnaissance de la France Libre par la Grande-Bretagne et en définissant les règles.
26-28 août : ralliement du Tchad, du Cameroun, du Congo et de l'Oubangui-Chari lors des « Trois Glorieuses de l'Empire ».
5 septembre : début à la BBC de l'émission « Les Français parlent aux Français ».
9 novembre : ralliement du Gabon à la France Libre.
11 novembre : manifestation des étudiants parisiens à l'Étoile.
26 novembre : Rémy met sur pied la Confrérie Notre-Dame (CND).
29 novembre : de Gaulle annonce qu'il dispose de 35000 hommes sous les armes.
9 décembre : les premières troupes FFL (1^{er} BIM) entrent en ligne à Sidi Barrani (Libye).
En décembre : débuts de Ceux de la Libération (CDLL) et de France-Liberté, futur Franc-Tireur.

1941 – **14 février** : le bataillon de marche n° 3 (BM 3) de Garbay s'empare du fort italien de Kub-Kub (Érythrée).
1^{er} mars : la colonne Leclerc s'empare de l'oasis italienne de Koufra (Libye) avec l'appui de la formation FAFL qui deviendra le groupe Bretagne.
27 mars : les FFL s'emparent de Keren (Érythrée).
8 avril : la Brigade française d'Orient (BFO) entre à Asmara et enlève Massauouah (Érythrée).
11 avril : mise sur pied de la 1^{re} division légère française libre (1^{re} DLFL).

18 juin 1941

Discours prononcé au comité national français d'Égypte et diffusé par la radio de Londres

[...] Une année a passé, dans le combat, la douleur, l'espérance. [...]

Grâce à nous, des territoires français, des forces françaises, des pensées fran-

çaises, ont recommencé de jouer un rôle digne de notre pays. [...]

Nous avons ranimé l'esprit de résistance de la France et rassemblé les espoirs d'une immense majorité nationale. [...]

Le monde a frémi d'horreur en apprenant que les gens de Vichy faisaient combattre contre nous et contre nos alliés des soldats de l'Empire en combinaison avec des escadrilles allemandes, dans le but de garder au Levant une tête de pont aux armées du Führer. [...]

Une pareille machination porte la signature d'Hitler. [...] Mais rien [...] ne peut affermir davantage les Français Libres dans leur volonté d'arracher leur pays à sa domination et de lutter de toutes leurs forces aux côtés de ceux qui ont juré de la briser. En ce moment, devant Damas comme au Tchad, en Libye, en Abyssinie, sur toutes les mers et dans tous les ciels, nos soldats, nos marins, nos aviateurs, en fournissent glorieusement la preuve. Jusqu'à la mort ou jusqu'à la victoire, nous resterons liés dans cette guerre de libération à l'admirable Empire britannique, dont Winston Churchill incarne magnifiquement la puissance et la résolution. [...]

8 juin-12 juillet : intervention franco-anglaise en Syrie et au Liban (opération Exporter).

6 juillet : le général Valin est nommé commandant en chef des FAFL.

2 septembre : création à Rayak (Liban) des groupes d'aviation Lorraine et Alsace.

20 septembre : création à Londres du Comité national français, présidé par de Gaulle.

5 novembre : de Gaulle accrédite Jean Moulin auprès des mouvements de résistance.

24 décembre : une flotte française libre commandée par l'amiral Muselier, rallie l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon.

24 décembre : Jean Moulin est nommé délégué du CNF en zone sud.

1942 – **17 janvier** : la 1^{re} brigade française libre (1^{re} BFL) obtient la reddition de la garnison allemande d'Halfaya (frontière égypto-libyenne).

17 janvier : création du Bureau central de renseignement et d'action militaire (BCRAM), dirigé par le capitaine Dewavrin (Passy).

28 mars : arrivée à Londres de Rémy

et du socialiste Christian Pineau, chef de Libération-Nord.

28 avril : Pierre Brossolette arrive à Londres et remet à de Gaulle un important « Rapport politique » sur la situation de la France.

27-mai-11 juin : siège de Bir-Hakeim (Libye) par les forces germano-italiennes.



18 juin 1942

Discours prononcé à Londres à l'Albert Hall à l'occasion du deuxième anniversaire du mouvement de la France Libre

[...] Les millions d'entre nous qui restent debout, [...] ne veulent rien que servir la France, ne rêvent que lui être fidèles. [...]

Nous n'avons jamais admis que la France fût sortie de la guerre. Pour nous, la défaite dans la bataille de 1940, le soi-disant Armistice, la prétendue neutralisation de nos forces et de nos territoires, l'abdication dans la panique et sous la menace, de ceux qui avaient reçu du peuple mandat de la représenter, [...] la violation de nos alliances pour le compte de l'envahisseur, ne sont que des péripéties effroyables certes, mais passagères, dans la lutte que la France mène, [...] à l'avant-garde des démocraties. [...]

Pour nous, c'est notre droit et c'est notre obligation, non seulement de combattre l'ennemi partout où nous pouvons l'atteindre, mais encore de ramener dans la lutte toutes les terres, toutes les forces françaises. Nous ne prétendons être rien d'autre que les Français qui combattent pour le salut de leur pays et sur l'ordre qu'il leur en a donné. Mais cela, nous prétendons

l'être et nous en tirons toutes les conséquences sans reculer devant aucune. [...]

Un élément [...], dans ces terribles épreuves, s'est révélé à la nation comme essentiel à son avenir et nécessaire à sa grandeur. Cet élément, c'est l'Empire. [...], parce que c'est dans l'Empire que s'est constitué la base de départ pour le redressement de la France. [...]

Dans la détresse inouïe qui est celle de la France, les populations de l'Empire lui ont partout manifesté une fidélité magnifique. [...]

Pour reconstruire le monde, devenu tout à la fois si troublé, si complexe et si petit, il faudra bien que les peuples qui furent unis dans l'effort sanglant le demeurent dans l'effort bienfaisant. En combattant depuis la première et jusqu'à la dernière heure dans le parti de la liberté, la France aura maintenu son droit et proclamé son devoir de participer à l'œuvre commune qui, sans sa présence active, serait d'avance très compromise. [...]

Invinciblement, la France Combattante émerge de l'océan. Quand, à Bir-Hakeim, un rayon de sa gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France. [...]

13 juillet : le CNF décide que la France Libre prendra le nom de « France Combattante ».

17 septembre : Charles Vallin, adjoint du colonel de La Rocque, amené à Londres par Brossette, rejoint la France Libre.

18 septembre : arrivée à Londres d'Henri Frenay et d'Emmanuel d'Astier de La Vigerie.

2 octobre : création d'un Comité de coordination des mouvements de résistance de la zone sud.

23 octobre : les FFL sont engagées dans la bataille d'El-Alamein.

8 novembre : débarquement anglo-américain en Afrique du Nord.

11 novembre : les Allemands envahissent la zone sud. Les premiers éléments du groupe Normandie, basé à Rayak, rejoignent le front russe.

22 décembre : la colonne Leclerc (4 600 hommes), appuyée par le groupe Bretagne, entreprend la conquête du Fezzan.

27 décembre : le « Conseil impérial » (composé des proconsuls vichystes) nomme Giraud « commandant en chef civil et militaire » en Afrique du Nord.

1943 – 11 janvier : arrivée à Londres de Fernand Grenier, venu annoncer l'adhésion du PCF à la France Combattante.

1^{er} février : création de la 1^{re} DFL sous le commandement du général de Larminat.

9 février : de Gaulle nomme Jean Moulin seul représentant permanent du CNF en France occupée.

5 mars : le BIMP et la « colonne volante » remportent la victoire de Medenine (Tunisie).

11 mars : la corvette *Aconit* coule deux sous-marins allemands dans l'Atlantique Nord. La colonne Leclerc (Force L) s'empare de Ksar Rhilane (Tunisie).

13 mai : capitulation des troupes germano-italiennes en Tunisie.

15 mai : création du CNR, sous la présidence de Jean Moulin.

3 juin : formation du Comité français de la Libération nationale (CFLN), qui succède au CNF, sous la coprésidence de De Gaulle et de Giraud.

16 juin : la Force L devient la 2^e DFL (future 2^e DB).

18 juin 1943

Discours prononcé à Alger à l'occasion du troisième anniversaire du mouvement de la France Libre

[...] Nous voici au moment où tout l'Empire libéré, depuis Alger jusqu'à Tananarive, depuis Tunis jusqu'à Brazzaville, depuis Dakar jusqu'à Djibouti, depuis Rabat jusqu'à Nouméa, où tous nos territoires, nos soldats, nos marins, nos aviateurs en mesure de combattre, sont prêts à assembler leurs efforts et leurs ardeurs et à les lier à la résistance nationale. [...]

C'est une France sanglante, mais c'est une France rassemblée, consciente de ce qu'elle devra aux autres, mais consciente aussi de ce qui lui est dû, qui sera demain, à sa place, parmi les vainqueurs.

21 juin : arrestation de Jean Moulin à Caluire (Rhône); torturé, il mourra le 8 juillet.

26 août : le CFLN est reconnu par les grandes puissances alliées.

9 novembre : de Gaulle devient seul président du CFLN.

1944 – 1^{er} février : création des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

23 mars : le général Koenig est nommé commandant en chef des FFI.

10 mai : le Corps expéditionnaire français en Italie (CEF), rejoint par la 1^{re} DFL, déclenche la bataille du Garigliano.

3 juin : le CFLN devient le gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

4 juin : le CEF fait son entrée dans Rome.

6 juin : débarquement allié en Normandie (opération Overlord) avec la participation de forces navales et aériennes françaises, du commando Kieffer et de parachutistes SAS.

14 juin : de Gaulle débarque à Courseulles (Calvados), installe le premier commissaire de la République en territoire libéré (François Coulet) et prononce à Bayeux son premier discours.

18 juin 1944

Discours prononcé devant l'Assemblée consultative

[...] Vieux peuple façonné par les leçons d'une dure Histoire, ils n'ignoraient pas combien il est pénible de remonter la pente de l'abîme. Nation qu'une longue expérience humaine a éclairée sur la psychologie des autres, ils savaient bien que l'appui extérieur serait quelquefois tâtonnant, que leurs meilleurs amis, si nombreux qu'ils fussent dans le monde, ne leur fourniraient pas toujours un concours immédiat et complet. La France peut le regretter, elle ne s'en trouble ni ne s'en étonne. Si les obstacles qui lui barraient la route, le 18 juin 1940, ne l'ont pas empêchée de se remettre en marche, comment ceux qu'il lui reste à franchir pourraient-ils maintenant l'arrêter? [...]

15 août : début du débarquement allié en Provence (opération Anvil).

16 août : l'armée B (de Lattre) débarque dans les baies de Cavalaire et de Saint-Tropez (plus de 250 000 hommes).

25 août : la 2^e DB et la Résistance libèrent Paris.

3 septembre : libération de Lyon par la 1^{re} DFL et les SAS.

23 novembre : la 2^e DB libère Strasbourg.

1945 – 1^{er} février : la 1^{re} armée française libère Colmar.

12 février : les trois grandes puissances alliées réunies à Yalta (Crimée) décident que la France disposera d'une zone d'occupation en Allemagne.

15 mars : la 1^{re} DFL relève une brigade américaine sur le front des Alpes.

31 mars : la 1^{re} armée française franchit le Rhin.

4 mai : la 2^e DB hisse le drapeau français sur le « nid d'aigle » de Hitler à Berchtesgaden.

7 mai : reddition allemande à Reims, en présence du général Sevez.

8 mai : signature officielle de la capitulation allemande à Berlin, en présence du général de Lattre.

2 septembre : capitulation japonaise à bord du *Missouri* (en rade de Yokohama), en présence du général Leclerc. La Seconde Guerre mondiale est terminée.



Défilé de la victoire au pied de l'Arc de triomphe, à Paris, le 18 juin 1945.



Mémoires de l'appel du 18

En direction plus spécifiquement des élèves des lycées et plus particulièrement de ceux des classes de terminale Littéraire ou Économique et sociale, qui étudient la question de la mémoire, il est possible de lancer une réflexion sur l'appel du 18 juin 1940 comme « lieu de mémoire » de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale, au travers de la Journée nationale du 18 juin, des diverses commémorations, des monuments, des noms de rues, des œuvres de fiction, etc.



Photographie de la cérémonie du 18 juin 1958 au Mont Valérien avec le général de Gaulle.

sculpture du Mont Valérien.
ACTION
(sculpteur: Alfred Janniot)
«Du refus de l'armistice de 1940, symbolisé par l'appel du général de Gaulle, le 18 juin, naîtront les Forces Françaises Libres et la Résistance intérieure. Cette volonté d'action est traduite par l'image d'une France livrant un combat farouche, serrant contre elle ses fils immolés, pour que survive la Patrie.»

L'appel du 18 juin 1940... de 1945 à aujourd'hui...

18 juin 1945

Première cérémonie officielle, à Paris, en présence du général de Gaulle, président du GPRF.

18 juin 1948

Inauguration du monument aux morts de la France Libre, à Paris, au Trocadéro.

18 juin 1949

Inauguration de l'avenue et de la porte du Général Leclerc, à Paris.

18 juin 1959

Allocution prononcée à l'Hôtel de ville de Paris.

18 juin 1960

Inauguration du Mémorial de la France Combattante au Mont-Valérien et émission du timbre « Appel du 18 juin 40 ».

18 juin 1961

Inauguration de la place du 18 juin, à Paris.

1964

Émission du timbre représentant l'affiche : « A tous les Français ».

1968

Le « mouvement du 22 mars » de Daniel Cohn-Bendit diffuse une parodie de l'appel du 18 juin 1940.

18 juin 1972

Inauguration du Mémorial de Colombey-les-deux-Églises.

18 juin 1986

Lancement de l'opération « plaque du 18 juin 1940 » par l'Association des Français libres. Jusqu'au mois de juin 1990, plus de mille plaques émaillées reproduisant l'affiche « A tous les Français » sont apposées dans des communes de France.

1990

L'année 1990, vingt ans après le décès du général Charles de Gaulle centenaire de sa naissance et cinquantenaire de l'appel du 18 juin est une année particulièrement riche en cérémonies et commémorations. On citera notamment l'émission du timbre « Cinquantenaire de l'Appel à la Résistance » et

l'organisation d'un ensemble de cérémonies commémoratives le 18 juin 1990.

18 juin 2000

Inauguration, par le Président de la République, dans l'aile Charles de Gaulle, du Musée de l'armée, aux Invalides, du Musée dédié aux Forces françaises libres et combattantes et à la Seconde Guerre mondiale.

9 novembre 2000

Inauguration, par le Président de la République, aux Champs-Élysées-Clemenceau, de la statue du général de Gaulle, réalisée par le sculpteur Jean Cardot.

2005

Inscription des documents de l'appel du 18 juin 1940 au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO.

2006

Création de la « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi ».

Pistes de recherche sur les mémoires locales du 18 juin 1940

Dans chaque région, dans les départements et les communes, des plaques, des monuments, des noms de rues font référence au 18 juin 1940 ou sont érigés en rendant hommage au général de Gaulle, « l'homme du 18 juin ». On peut ainsi procéder avec les élèves à une étude locale de la mémoire de l'appel en réfléchissant aux points suivants :

La décision et le lieu retenu

Démarche possible

On peut s'appuyer, à partir des archives communales ou départementales ou grâce à la presse (bulletin municipal, quotidien régional...), sur la délibération de l'instance décisionnelle (conseil municipal, conseil général...) en étudiant les débats éventuels, la démarche engagée pour la décision : pétition d'habitants ou d'associations par exemple.

Le lieu retenu pour la commémoration exprime-t-il une symbolique particulière pour l'appel du 18 juin ?

La commémoration locale

« La commémoration de la Résistance [...] présente une dimension locale très importante, reflet de ce qu'elle a été durant l'Occupation. » Henry Rousso.

Démarche possible

On peut s'appuyer non seulement sur les archives, mais sur le témoignage d'élus locaux et de responsables d'associations impliqués dans les cérémonies commémoratives.

Y a-t-il des cérémonies organisées ? Avec quelle périodicité ? Quelles sont les associations représentées ? Comment s'organise la représentation des autorités (élus, représentants de l'État...) ?



juin 1940



Un lieu de mémoire de l'appel du 18 juin 1940 : Le Mémorial de la France Combattante au Mont Valérien

Le fort et son mémorial

Le fort du Mont Valérien, construit au XIX^e siècle, est situé à Suresnes, dans la proche banlieue parisienne. Pendant l'occupation, les Allemands y fusillèrent plus d'un millier de résistants et d'otages.

La cérémonie du 18 juin 1946

Le 18 juin 1946, le général de Gaulle préside la première cérémonie dédiée à la mémoire des massacrés et fusillés. Après avoir pénétré dans le fort et s'être recueilli dans l'ancienne casemate, il alluma le feu dans la vasque de bronze, symbole de la « flamme de la Résistance, qui ne doit pas s'éteindre », en référence à son propre discours du 18 juin 1940.

Le Mémorial de la France Combattante

Revenu au pouvoir en 1958, le général de Gaulle décide de faire édifier, au Mont Valérien, le Mémorial de la France Combattante. Le monument est érigé près de la clairière des Fusillés, formé d'un mur de 150 mètres de long. Il porte seize hauts-reliefs en bronze, œuvres de seize sculpteurs différents, et constitués de différentes allégories. Au centre, se dresse une croix de Lorraine de 12 m de haut devant laquelle brûle une flamme permanente, sur un pavois

d'airain. Le Mémorial est inauguré, le 18 juin 1960, par le Président de la République.

Les cérémonies de 1945 à nos jours

Chaque année, la cérémonie du Mont Valérien qui commémore l'appel du 18 juin 1940 est organisée sous l'égide de la Chancellerie de l'Ordre de la Libération, en présence du président de la République. Elle regroupe les plus hautes autorités de l'État, les Compagnons de la Libération, leurs familles et celles des Compagnons décédés, ainsi que les représentants des cinq communes Compagnons et des unités militaires Compagnons. Le déroulement de la cérémonie est immuable : les invités et les représentants des autorités arrivent et prennent place, dans l'ordre du protocole. Puis le Président de la République passe les troupes en revue, avant d'être accueilli par le Chancelier. Ce dernier procède alors au ravivage de la Flamme à l'aide d'un flambeau provenant de l'Arc de Triomphe. Puis, après une minute de silence, est diffusé le texte de l'appel du 18 juin. Ensuite, le Président de la République, accompagné du Chancelier, pénètre dans la crypte où il se recueille et signe le Livre d'Or. À sa sortie, le Président salue les personnes présentes, et notamment les Compagnons de la Libération, avant de prendre congé.

La cérémonie du 18 juin 2009 au Mémorial du Mont Valérien.

Pour aller plus loin

Site de l'ordre de la Libération : <http://www.ordredelaliberation.fr/>

Site Chemins de mémoire : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

Les timbres de l'appel du 18 juin 1940.

Le timbre poste est un véritable support de la mémoire nationale, avec une double fonction : la commémoration et la remémoration d'un événement ou d'une personnalité.

Sous la V^e République, trois timbres évoquant l'appel du 18 juin 1940 sont émis en 1960, 1964 et 1990. Celui émis en 1964 et reproduisant l'affiche « À tous les Français » s'inscrit dans une série consacrée comprenant la Déportation, les débarquements de Normandie et de Provence, la Libération de Paris et de Strasbourg, la Résistance.



De gauche à droite, timbres de 1960, 1964 et 1990.

Pistes de réflexion



Les élèves peuvent établir un lien entre l'émission de ces timbres et les anniversaires de l'appel ou de la Libération de la France. Si deux de ces timbres sont émis sous la « République gaullienne », la date d'émission du dernier d'entre eux permet de souligner la place prise par le 18 juin 1940 dans le patrimoine national, au-delà des différentes phases de la vie politique depuis 1958.



Outils de recherche

Ouvrages généraux

Claire ANDRIEU, Philippe BRAUD, Guillaume PIKETTY, *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2006.

François BROCHE, Georges CAÏTUCOLI, Jean-François MURACCIOLE (dir.), *La France au combat de l'appel du 18 juin à la victoire*, Paris, Perrin, 2007.

Georges CAÏTUCOLI (dir.), avec une présentation de Max Gallo, une introduction de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, une introduction méthodologique de François Broche et Jean-François Muracciole et un avant-propos de Jean-François

Sirinelli, *Dictionnaire de la France Libre*, Robert Laffont, collection Bouquins (à paraître en 2010).

Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France Libre de l'appel du 18 juin à la Libération*, Gallimard, coll. Folio/Histoire, 2001, 2 tomes.

Id., *Les Voix de la liberté : Ici Londres, 1940-1944*, La Documentation française, 1975-1976, 5 tomes.

François DELPLA, *L'Appel du 18 juin 1940*, Paris, Grasset, 2000.

Fondation de la France Libre et Fondation Charles de Gaulle, *La France Libre : Actes du colloque international tenu à l'Assemblée*

nationale les 15 et 16 juin 2004, Panazol, Lavauzelle, 2005.

François MARCOT (dir.), avec la collaboration de Bruno Leroux et Christine Levisse-Touzé, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2006.

Jean-François MURACCIOLE, *Histoire de la France Libre*, Presses Universitaires de France, 1996, Que sais-je ?

Id., *Les Français libres, l'autre Résistance*, Tallandier, 2009.

Guillaume PIKETTY, *Français en résistance. Carnets de guerre, correspondances, journaux*

Ressources pour préparer le concours

Des informations pratiques, une bibliographie, des témoignages et documents sont disponibles sur le site de la **Fondation de la France Libre** : www.france-libre.net
Une vidéo DVD : *FFL. Une évocation*, est par ailleurs disponible.

La **Fondation de la France Libre** peut, en outre, proposer des rencontres avec des acteurs et témoins des événements.

Le site de la **Fondation Charles de Gaulle** : www.charles-de-gaulle.org consacre également un dossier à l'appel du 18 juin.

On peut consulter les sites des principales Fondations de mémoire et d'histoire, en fonction du choix retenu par les élèves et enseignants :
Fondation de la Résistance : www.fondationresistance.org
Le site de la Fondation de la Résistance met en ligne documents et conseils sur le CNRD.

Fondation de la mémoire de la Déportation : www.fmd.asso.fr

Dans l'ensemble de la France, les musées et institutions consacrés à l'histoire de la Résistance et de la Déportation mettent en lignes des documents. Ils organisent des animations pédagogiques liés à la Seconde Guerre mondiale et peuvent proposer des rencontres avec des témoins et des acteurs des événements.

On peut citer notamment :

Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin : www.ml-leclerc-moulin.paris.fr

Musée de l'ordre de la Libération : www.ordredelaliberation.fr

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne : www.musee-resistance.com

Mémorial de Caen : www.memorial-caen.fr

La Coupole – Centre d'histoire et de mémoire du Nord – Pas-de-Calais/ St Omer : www.lacoupole-france.com

Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon : www.citadelle.com/musee_resistance_et_deportation_citadelle.php

Centre national Jean Moulin à Bordeaux : www.bordeaux.fr (rubrique du centre Jean Moulin)

Centre historique de la Résistance et de la Déportation de Lyon : www.culture.lyon.fr

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (Grenoble) : www.resistance-en-isere.com

Mémoire et espoirs de la Résistance : www.memoresist.org

On peut prendre contact avec l'**Office national des anciens combattants et victimes de guerre** (ONAC), établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Défense. Il dispose dans chaque département d'un service qui développe, à l'échelle locale, la politique de mémoire définie au niveau national. Le délégué à la mémoire combattante a la charge de valoriser l'histoire nationale et locale à travers des activités pédagogiques. Il participe à l'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation. www.defense.gouv.fr/onac

Enfin, les **services d'archives des collectivités territoriales** peuvent disposer de documents sur le thème du concours. www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/annuaire.index.html

Pour tout contact : Sylvain Cornil-Frerrot, Fondation de la France Libre : sylvaincornil@free.fr

REMERCIEMENTS

Ce dossier a été conçu et élaboré par un comité présidé par Georges Caïtucoli, vice-président et secrétaire général de la Fondation de la France Libre, membre du Haut conseil à la mémoire combattante, auquel ont bien voulu s'associer la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la mémoire de la Déportation, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, le musée de l'ordre de la Libération, le mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris-musée Jean Moulin (Ville de Paris), le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, le musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.

La réalisation de ce dossier a bénéficié du soutien du ministère de la défense (direction de la mémoire, du patrimoine et des archives) et du ministère de l'éducation nationale (direction générale de l'enseignement scolaire).

Les membres du groupe de travail qui ont contribué à la réalisation du dossier :

- **Thierry Barthoulot** (service éducatif – Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)
- **Joëlle Boyer-Ben Kemoun** (enseignante – Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin, Ville de Paris)
- **Eric Brossard** (professeur relais – Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne)
- **Aleth Briat** (Association des professeurs d'histoire et de géographie),
- **Georges Caïtucoli** (secrétaire général et vice-président – Fondation de la France Libre)
- **Sylvain Cornil-Ferrot** (enseignant – Fondation de la France Libre)
- **Sharon Elbaz** (directeur général adjoint de la Fondation Charles de Gaulle)
- **Hervé Guillemet** (enseignant – Fondation de la Résistance)
- **Guy Krivopissko** (enseignant et conservateur du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne)
- **Christine Levisse-Touzé** (directeur de recherche associé à Montpellier III – directrice du Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin, Ville de Paris)
- **Frantz Malassis** (responsable archives et documentation – Fondation de la Résistance)
- **Claude Marmot** (enseignante – Fondation Charles de Gaulle)
- **Aurélien Pol** (coordinatrice historique – Association pour les études sur la Résistance intérieure)
- **Viviane Prévost**, ministère de la défense, direction de la mémoire du patrimoine et des archives (bureau des actions pédagogiques)
- **Catherine Trouillet** (rédactrice en chef de la revue *Espoir* – Fondation Charles de Gaulle)
- **Vladimir Trouplin** (conservateur du Musée de l'ordre de la Libération)

Sont vivement remerciés pour leurs précieux conseils et leur soutien :

- Marie-José Chombart de Lauwe** (présidente – Fondation pour la mémoire de la Déportation)
- Victor Convert** (directeur général – Fondation de la Résistance)
- Joëlle Dusseau** (inspectrice générale de l'Éducation nationale, présidente du jury national du Concours de la Résistance et de la Déportation)
- Jean Gavard** (inspecteur général honoraire de l'administration de l'Éducation nationale, vice-président – Fondation de la Résistance)
- Yves Guéna** (président – Fondation de la France Libre)
- Yves Lescure** (directeur général – Fondation pour la mémoire de la Déportation,
- Pierre Mazeaud** (président – Fondation Charles de Gaulle)
- David de Rothschild** (président – Fondation pour la mémoire de la Shoah)
- Jacques Vistel** (président – Fondation de la Résistance)

Sont également vivement remerciés les associations et organismes suivants qui soutiennent fidèlement l'organisation de ce concours :

- AFMD** association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation,
- Amicale des anciens de Dachau,**
- Amicale de Buchenwald-Dora,**
- Amicale de Buna-Monowitz,**
- Amicale de Dora-Ellrich,**
- Amicale de Flossenbürg,**
- Amicale de Mauthausen,**
- Amicale de Neuengamme,**
- Amicale d'Orianienburg-Sachsenhausen,**
- ANACR** Association nationale des anciens combattants de la Résistance,
- ANCVR** Association nationale des combattants volontaires de la Résistance,
- Association Libération Nord,**
- Association Libre Résistance,**
- CAR** Comité d'action de la Résistance,
- COSOR** Comité des œuvres sociales de la Résistance,
- FNDIR** Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance,
- FNDIRP** Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes,
- MER**, Association « mémoire et espoirs de la Résistance »,
- ORA** Organisation de résistance de l'armée,
- UAR** Union des aveugles de la Résistance,
- UNADIF** Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus,
- Union des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie,**
- Union des blessés de la face et de la tête – Les Gueules cassées.**

Bulletin de la Fondation de la France Libre – Trimestriel édité par la Fondation de la France Libre, reconnue d'utilité publique par décret du 16 juin 1994 – 59, rue Vergniaud – 75013 Paris – Téléphone : 01 53 62 81 82 – Télécopie : 01 53 62 81 80 – Site internet : www.france-libre.net – N° ISSN 1630-5078 – Dépôt légal 3^e trimestre 2009. – « il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication – loi du 11 mars 1957 – sans autorisation de l'éditeur. »

Directeur de la publication : Georges Caïtucoli – Rédaction, administration publicité : 59, rue Vergniaud – 75013 Paris – Téléphone : 01 53 62 81 82 – Télécopie : 01 53 62 81 80 – Abonnement pour un an : 15 € – Prix au numéro : 5 € – Commission paritaire : n° 0207 A 056 24

La maquette, la photogravure et l'impression de ce document ont été réalisés par SEPEG, Boulogne-Billancourt 92100

Sur une partie du tirage sont joints deux encarts, une affiche et une lettre.



Le ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche



Direction de la mémoire du Patrimoine et des Archives



La Fondation de la France Libre



La Fondation Charles de Gaulle



La Fondation de la Résistance



La Fondation pour la Mémoire de la Déportation



La Fondation pour la Mémoire de la Shoah